

Les territoires de chasse algonquiens avant leur « découverte » ?

Études et histoires sur la tenure, les incendies de forêts et la
sociabilité de la chasse

Algonquian Hunting Territories Before Their “Discovery”? Studies and Stories of Tenure, Forest Fires and Hunting Sociality

Harvey A. Feit

Volume 34, Number 3, 2004

Propriété, territorialité et identité politique

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1082183ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1082183ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Recherches amérindiennes au Québec

ISSN

0318-4137 (print)

1923-5151 (digital)

[Explore this journal](#)

Article abstract

This paper synthesizes the author’s longterm interest in the possibility that Algonquian hunting territories could have existed before the arrival of Europeans, and in it he also responds to some recently renewed arguments that Algonquian hunting territories are a phenomenon of the European fur trade period. He reviews the ethnographic analyses that favour the possibility that Algonquian hunting territories existed before the earliest European reports of their use, and updates some of these conclusions. He questions the recent claims that widespread use of hunting territories could not have predated European tutelage in the practice. He also shows that social and environmental processes created by recurrent large-scale forest fires throughout the period before the arrival of Europeans would have periodically created the conditions which many Algonquianists have thought would be conducive to the development of hunting territoriality. Finally, he synthesizes the insights gained from these ethnographic, ethnohistorical and socio-ecological studies by creating a “story” of how hunting territories could have been created, and re-created over and over again—without ever becoming the sole form of tenure or hunting practice among Northern Algonquians—throughout the long period before Europeans “discovered” there were hunting territories in the 19th century.

Cite this article

A. Feit, H. (2004). Les territoires de chasse algonquiens avant leur « découverte » ? Études et histoires sur la tenure, les incendies de forêts et la sociabilité de la chasse. *Recherches amérindiennes au Québec*, 34(3), 5–21. <https://doi.org/10.7202/1082183ar>



Les territoires de chasse algonquiens avant leur « découverte » ?

Études et histoires sur la tenure, les incendies de forêts et la sociabilité de la chasse

Harvey A. Feit

McMaster
University,
Hamilton

Traduit par Sophie
Lemoyne-Dessaint
et Monica Gaudet

CET ARTICLE résume mon intérêt de longue date concernant la possibilité que les territoires de chasse algonquiens aient existé avant l'arrivée des Européens. Il est également une réplique aux arguments récemment repris, selon lesquels les territoires de chasse algonquiens sont un phénomène qui a vu le jour après la période du commerce des fourrures. Je réviserai les analyses ethnographiques soutenant l'hypothèse que les territoires de chasse algonquiens existaient bien avant que les Européens ne décrivent cette pratique dans leurs documents. Je mettrai aussi à jour certaines des conclusions de ces ethnographies. Je remettrai en question les récentes déclarations qui prétendent que la pratique répandue des territoires de chasse chez les peuples algonquiens ne pourrait avoir précédé la tutelle européenne. Je montrerai aussi que les processus sociaux et environnementaux créés par la répétition de vastes incendies de forêts précédant l'arrivée des Européens auraient périodiquement créé des conditions qui, pour les algonquinistes, semblent avoir été favorables au développement de territoires de chasse. Enfin, je tenterai de résumer certaines informations à partir de ces études ethnographiques, ethnohistoriques et socioécologiques, en racontant une « histoire » qui explique comment les territoires de chasse ont pu être créés, et recréés à maintes reprises — sans jamais devenir l'unique forme de tenure¹ ou de pratique de chasse chez les Algonquiens du Nord — à travers l'histoire, bien avant que les Européens ne « découvrent » qu'il y avait des territoires de chasse.

Les débats entourant l'historique et les caractéristiques des territoires de chasse algonquiens sont lentement devenus chose du passé durant les vingt dernières années, alors que les grandes théories d'anthropologie perdaient de leur importance face au débat général sur la discipline elle-même. Au même moment, de riches ethnologies et ethnohistories révélaient que les premières études sur la territorialité algonquienne, qui étaient jadis au cœur de ces débats, étaient désormais trop simplifiées. Cependant, ce débat a récemment refait surface après la publication du livre *The Ecological Indian: Myth and History* (1999) de Shepard Krech. Au dernier chapitre numéroté de ce livre, Krech suggère que c'est largement sous la tutelle des commerçants de fourrure européens et des missionnaires que les Algonquiens du Nord ont appris à utiliser le concept de territoires de chasse. Son argument se base principalement sur l'idée que les Algonquiens du Nord ne pratiquaient pas la conservation avant qu'ils ne soient exposés à la pédagogie européenne. L'utilisation des territoires de chasse était donc inexistante, ou du moins pas aussi répandue et élaborée, avant que les Européens ne fassent activement la promotion de cette pratique par des recommandations sur la façon de faciliter le rétablissement du nombre de castors après l'épuisement qui a succédé à la période intensive du commerce des fourrures (Krech 1999 : 206, 187).

Le déni de l'utilisation répandue des territoires de chasse antérieurement aux politiques de « conservation » de la

Hudson's Bay Company (HBC) au XIX^e siècle s'appuie principalement sur les rapports fréquents des missionnaires et des commerçants de la fourrure à propos de l'épuisement du gibier tout au long de la période du commerce des fourrures. Dans un autre article (Feit, sous presse, b), je suggère que la répétition des périodes de chasse sans épuisement de gibier est en fait appuyée par les preuves ethnohistoriques qui révèlent que les épuisements du gibier sont pratiquement toujours associés à des intrusions ou des violations du territoire. Cela suppose donc que les pratiques de piégeage des chasseurs locaux avant les intrusions ou les violations du territoire n'avaient pas comme conséquence de faire décroître le gibier et remet en question la conclusion que les Algonquiens ne savaient pas comment chasser sans réduire la population de gibier. Les rapports indiquant qu'il y avait des intrusions et des épuisements récurrents sur les territoires, et ce en quelques décennies seulement, montrent que le rétablissement du gibier était aussi récurrent, parfois rapide, et d'autres fois clairement favorisé par les pratiques propres aux trappeurs. Les preuves ethnohistoriques sur l'épuisement du gibier et son rétablissement, rapportées à travers l'époque du commerce des fourrures, fournissent donc des preuves additionnelles et nous permettent d'affirmer que des pratiques de conservation du gibier et des formes de chasse territoriales ont également existé tout au long de cette période.

D'une façon plus générale, je réplique à l'argument de Krech en démontrant que ses déclarations soutenant que les Européens avaient enseigné la conservation aux Algonquiens du Nord, sont profondément fausses (Feit, sous presse, a). Elles sont biaisées, traitent le savoir des populations autochtones et leurs pratiques d'une façon systématiquement différente du savoir et des pratiques européennes. De plus, son récit est basé sur une image de la conservation comme étant une pratique uniforme et bienveillante, ignorant ainsi le rôle qu'elle a pu avoir sur la dépossession et la subordination des peuples autochtones en Amérique du Nord (Feit, sous presse, a). Je suis d'avis que Krech ignore la complexité des relations entre les Nord-Américains et les populations autochtones. Ces relations, parfois profondément conflictuelles, d'autres fois basées sur une réelle réciprocité, ont souvent placé les autochtones en position de subordination.

Dans le présent article, je profite de l'occasion que fournit Krech pour reconsidérer la période précédant le XIX^e siècle et réexaminer si les territoires de chasse ont précédé cette époque non équivoque où leur existence est décrite par les Européens. Depuis 1983, j'ai écrit et fait circuler des communications (Feit 1983 et 1987) faisant valoir qu'il était plausible que les territoires de chasse familiaux aient existé sous des conditions spécifiques « avant l'arrivée des Européens » (mentionné dans Feit 1986, 1988 et 1989)². Lors de la dernière revue majeure écrite par des algonquistes sur l'état des recherches concernant les territoires de chasse et regroupant une collection d'articles remontant à 1986 (Bishop and Morantz 1986), deux auteurs ont présenté des argumentaires quant à l'existence des territoires de chasse avant l'arrivée des Européens (Scott 1986 : 170; Bishop 1986 : 55-57), trois auteurs demandaient davantage de recherche sur la question (Preston 1986 : 16; Tanner 1986 : 23; et Morantz 1986 : 87), et Ed Rogers, dans son épilogue, notait à quel point sa vision avait changé, disant qu'il considérait désormais la possibilité de territoires de chasse avant l'arrivée des Européens (1986 : 211; depuis 1986 voir Feit 1991a, 1991b; et Bishop 1998). L'un des objectifs de cet

article est de réviser, résumer et développer davantage l'argumentaire de l'existence des territoires de chasse algonquiens, non seulement durant la période précédant la venue des Européens, mais également au tout début du commerce des fourrures, avant la parution de rapports écrits, c'est-à-dire au milieu du XVIII^e siècle et au début du XIX^e siècle³.

LES TERRITOIRES DE CHASSE N'ÉTAIENT PAS DES PROPRIÉTÉS PRIVÉES

Dans les années 1970 et 1980 survient la possibilité de repenser le concept de territoires de chasse algonquiens, à la suite de plusieurs études ethnographiques mettant en évidence que les territoires de chasse n'étaient pas, en réalité, une forme de propriété privée, de commodité ou d'assimilation, mais plutôt une forme d'expression et une façon de reproduire les relations sociales algonquiennes de même que les symboles et les rapports à l'environnement. Ils jouaient donc un rôle essentiel dans la reproduction sociale de la société algonquienne⁴.

Les territoires de chasse ont été transformés par l'histoire du commerce des fourrures ainsi que par les différents moyens de résistance lors de revendications concurrentes d'un territoire ou de ses ressources, ils ont aussi été un moyen de répondre à certains changements sociaux (voir Feit 1991b pour une courte revue). Ces analyses ethnographiques ont permis de revoir tant la diversité de la territorialité algonquienne, que sa reproduction et sa transformation au cours du temps. Ces analyses s'éloignaient de l'histoire traditionnelle des territoires de chasse comme propriété privée ou assimilation, commencée dans les travaux de Frank G. Speck (1915a, 1915b, 1915c; sur Speck voir Deschênes 1979, 1981, et Feit 1991a), continuée par Eleanor Leacock (1954, 1969, 1971, 1982) et par Murphy et Stewart (1956).

L'étude ethnographique d'Adrian Tanner sur les Cris de Mistissini est probablement la plus lue de ces ethnographies concernant la région du Subarctique de l'Est (Tanner 1979, 1973). Dans le présent article, je soulignerai les aspects significatifs de son travail en ce qui a trait à la conceptualisation de la territorialité. Ensuite, je les résumerai dans une forme qui correspond à l'analyse prédominante de l'époque de Leacock ainsi que de celle de Murphy et Stewart, la première décrivant les Algonquiens comme étant devenus des producteurs dans une société dominée par le commerce des fourrures et les seconds représentant les Algonquiens comme étant un peuple assimilé à une certaine classe à l'intérieur du mode de production capitaliste.

Tanner observe dans un premier temps qu'un certain accommodement entre Amérindiens et commerçants avait cours pendant la période du commerce des fourrures, accommodement qui n'était cependant pas une simple assimilation des Cris aux conditions du marché. Il démontre l'existence persistante d'un système religieux complexe, « avec une idéologie systématique, qui ne fait pas partie d'un système non-Indien », ce qui suggère une autonomie culturelle considérable et continue chez les Cris de Mistissini (1979 : 10). Quant aux relations économiques, Tanner démontre que l'économie ne tend pas vers l'individualisme et il propose l'idée que les groupes contemporains vivent dans des conditions qui doivent être comprises « comme une forme sociale en soi, non pas un groupe aux prises entre des éléments traditionnels et des éléments modernes. » (1979 : 10). Les membres des groupes de chasse ne sont pas en compétition entre eux, même en ce qui concerne la fourrure et la production de fourrures (1979 : 67).

Même si les chasseurs cris ont une position subordonnée face au mode de production capitaliste en ce qui concerne les échanges extérieurs, il existe toujours une autonomie relative, et la production de marché demeure subordonnée à la production de subsistance.

Cela s'explique en partie par le développement socio-économique du commerce des fourrures qui, selon Tanner, n'est pas un système de production complètement capitaliste où l'entreprise contrôle la production, mais plutôt un système de production mercantile « *putting out* », où le commerçant donne à crédit des provisions exigées par les producteurs qui travaillent en famille et où les chefs de famille retournent les produits voulus au commerçant (1979 : 63-65). De plus, le système de dettes de « *putting out* » entraîne une production qui répond à des besoins spécifiques afin de rembourser les dettes connues à l'avance, plutôt qu'un échange théoriquement illimité. Tanner propose qu'il n'y a ainsi chez les Cris de Mistissini aucune séparation claire entre le piégeage et la chasse, ou entre la production pour usage personnel et la production pour les échanges commerciaux, contrairement à ce que suggéraient les travaux de Leacock ainsi que de Murphy et Stewart. L'unité critique de production est le groupe de chasse constitué de multiples familles, et non pas la famille nucléaire.

En ce qui concerne les droits au territoire, Tanner suggère que la possession de terres n'est pas basée sur un sentiment d'appartenance au territoire comme tel. Il existe plutôt une contradiction entre la nécessité pratique et le fait que les groupes de chasse ont virtuellement un accès exclusif à une zone par rapport à celle de leurs voisins, et une idéologie de l'hospitalité qui complète la nécessité qu'ont tous les chasseurs d'avoir accès à suffisamment de ressources pour les soutenir. Le système de territoires de chasse est basé sur le droit de jouir d'un accès adéquat aux ressources autour du campement, sans interférence, et sur la relation privilégiée des aînés, souvent les chefs de groupes de chasse, avec les animaux et le territoire dont ils ont fait usage à répétition. Les chasseurs discutent entre eux afin de ne pas se chevaucher, et la formation de groupes de chasse et leur coordination sont les tâches primordiales des chefs (Tanner 1979).

C'est le cas également à Nichicun, un endroit que Tanner décrit comme une « zone frontalière » en comparaison de toute la région de Mistissini, étant donné le peu de chasseurs sur les territoires à cause de sa distance du poste de traite au lac Mistassini et du coût de transport. La formation des groupes de chasse nécessite la cohabitation d'au moins deux chasseurs, afin d'assurer une plus grande sécurité. Or, des changements dans les groupes de chasse et dans leur localisation au fil des ans permettent aux propriétaires d'utiliser le territoire assez régulièrement pour garder un certain contrôle (1973 : 105). Leur rôle de chef dans le groupe est symbolisé à travers la terminologie religieuse et légale. Les obligations envers le territoire sont un épiphénomène, les relations entre les animaux et les gens en sont la clé. Ainsi, un concept de « titre » héritier existe (1979).



Le regretté Joe Ottereyes chassant l'oie sur son territoire de chasse et remorquant un bateau qu'il a trouvé dans une baie
(Photo Harvey A. Feit, octobre 1969)

Dans un autre article, Tanner analyse l'historique d'une période de déclin du gibier durant la première moitié du *xx^e* siècle, où des groupes de chasseurs algonquiens ont essentiellement abandonné, temporairement, le système de territoires de chasse (1978). Les groupes se sont alors divisés afin que les individus puissent rechercher les ressources, et le système fut réintégré au fur et à mesure que le gibier fut rétabli.

Le système territorial n'est donc pas basé sur des notions européennes ou des tracés fixes de territoire, mais il a certes des ressemblances avec le système de chasse territorial décrit dans la littérature anthropologique précédente. Les producteurs ont un pouvoir significatif sur les moyens de production, incluant le territoire (Tanner 1979 : 65) ; ils ont leur propre idéologie et croyances, même si la plupart sont chrétiens ; et ils ont une structure sociale bien à eux : les groupes de chasse. Tanner propose que cette structure sociale et idéologique se distingue de la société algonquienne avant l'arrivée des Européens et qu'elle se distingue aussi de la société québécoise et canadienne. Le système présenté par Tanner ne décrit donc pas uniquement un système purement cri, ni un système emprunté à l'économie capitaliste, au commerce des fourrures ou aux conditions du commerce (voir aussi Tanner 1986).

Le constat que les territoires de chasse cris ne sont pas des formes de propriété privée ouvre la porte à une remise en question à savoir si les territoires de chasse existaient, sous diverses formes, avant le début du commerce des fourrures, ou encore à différentes périodes du commerce des fourrures.

CONSIDÉRATIONS ETHNOGRAPHIQUES SUR LES TERRITOIRES DE CHASSE AVANT 1750

ANALYSE DE LA CHASSE, DE LA CONSERVATION ET DE L'ETHNOÉCOLOGIE

J'ai montré, plus ou moins en parallèle avec les travaux de Tanner sur les Mistissinis, que les territoires de chasse avoisinants de ceux des Cris de Waswanipi étaient utilisés pour la chasse du gibier de façon à limiter les impacts qu'ont les



La regrettée Emily Saganash prépare le castor alors que sa petite-fille, Flora (Saganash) Gilpin, l'observe (sur le territoire de chasse de son défunt beau-père, Richard Otter)
(Photo Harvey A. Feit, été 1979)

chasseurs sur les populations de gibier et, dans certains cas, à voir à leur conservation (Feit 1971, 1973, 1978). J'ai démontré les façons par lesquelles les rituels de chasse, la cosmologie et l'« ethnoécologie » distinctifs des Waswanipis n'étaient pas seulement, dans certains cas, primordiaux dans les processus de chasse, mais aussi au centre de la gestion du gibier. Contrairement au cas de Nichicun, la situation à Waswanipi en était une où il y avait un ensemble de territoires de chasse intensément utilisés, c'est-à-dire un ensemble qui était en quelque sorte plus structuré. Alors que la description du système était subséquemment plus près de la description formelle et « classique » des débats antérieurs, j'insisterai sur le fait que, dans la pratique, l'utilisation intensive de territoires de chasse requiert diverses façons de mettre en pratique les idées et les « plans d'action ».

Initialement, l'argument était centré sur des travaux de Rolf Knight (1965 et 1968), qui proposait l'idée que les territoires de chasse étaient rigides et formels. Il offrait des preuves d'ordre écologique allant contre la possibilité historique des territoires de chasse avant le milieu du xx^e siècle. Knight suggérait que les territoires de chasse étaient des endroits où

des groupes spécifiques et bien définis détenaient un accès exclusif. Ainsi, les chasseurs étaient incapables de répondre aux variations écologiques du gibier et d'adhérer à la fois aux territoires de chasse. Les gens devaient régulièrement quitter leurs territoires de chasse pour s'assurer des prises. D'après Knight, les territoires de chasse n'étaient donc pas efficaces, et ce, jusqu'à ce que l'État Providence voie le jour au milieu du xx^e siècle et fournisse ainsi une autre source d'approvisionnement (Knight 1968 : 11 ; 1965). Les territoires de chasse démontraient donc l'impossibilité d'une conservation du gibier. Knight a ignoré, sans explication, les preuves relatives à l'existence des territoires de chasse avant 1950 (voir Feit 1978).

J'ai suggéré que c'est précisément l'habileté des chasseurs à reconnaître les signes du déclin du gibier sur le territoire qui les incitait à s'échanger leur droit d'accès aux territoires de chasse. Plutôt que d'être un échec, ces mouvements de chasseurs étaient l'un des principaux moyens par lesquels la chasse répondait aux conditions particulières du gibier sur un territoire (Feit 1978 : 1146-1149). Les chasseurs invitaient continuellement les autres chasseurs à venir sur leurs territoires lorsque le gibier était abondant. Tandis que plusieurs raisons pouvaient amener à une invitation et que la réciprocité sociale avait en soi sa propre valeur, le processus d'invitation redistribuait régulièrement les gens sur le territoire, souvent en parallèle avec l'abondance du gibier (1978 : 1147). J'ai aussi démontré que l'explication de Knight ne distinguait pas entre les cas où le surpiégeage ne se déroulait pas intentionnellement et ceux où les chasseurs planifiaient consciencieusement une rotation de l'usage de leurs territoires de chasse et, par conséquent, surchassaient intentionnellement un endroit en sachant qu'ils ne le réutiliseraient pas durant plusieurs années – et que les quantités de gibier auraient le temps de se rétablir (1978 : 1147). Je suggérais, avec les idiomes de l'époque, que d'ignorer la culture et les croyances rendait l'analyse des actions impossible. J'insistais sur le fait que la recherche écologique se devait d'inclure la signification des symboles et du savoir, et que nous avions besoin d'une ethnoécologie complète et non pas d'une écologie étroitement liée à la pensée matérialiste.

Dans les années 1980, j'ai dirigé l'analyse d'un argumentaire spécifique en faveur des territoires de chasse avant l'arrivée des Européens⁵. Après avoir complété ma thèse de doctorat sur la chasse contemporaine à Waswanipi (Feit 1978), j'ai développé une analyse en faveur des territoires de chasse existant avant l'arrivée des Européens. J'ai ensuite fait circuler des communications que j'avais données lors de colloques et un manuscrit qui présente et développe mes arguments (1983 et 1987) ; le présent article a pour but de synthétiser ces hypothèses et d'aller plus loin. Puisque ces idées font partie de l'historique du débat, je développerai maintenant ici une synthèse, que j'ai écrite voilà une vingtaine d'années. Je retiendrai certains idiomes, mais non pas tous ceux de l'époque, et j'actualiserai là où cela s'avère nécessaire.

En me basant sur la recherche faite à Waswanipi, j'ai défendu l'idée que les territoires de chasse contemporains étaient liés à un environnement particulier, à des manières de chasser, à un processus de prises de décision et à une cosmologie qui aurait plausiblement existé sous une certaine forme avant le commerce des fourrures. La chasse et les pratiques liées aux territoires de chasse découlaient d'une ontologie et une épistémologie qui, comme le précise Hallowell (1955), prolongeaient les relations sociales à travers le cosmos où les animaux et les humains étaient des personnes avec une volonté

et des connaissances (Feit 1971 ; 1973 : 116 ; 1978). Pour les chasseurs de Waswanipi, les relations entre les humains et les animaux étaient structurées autour d'une réciprocité générale où l'animal se livrait au chasseur et lui donnait la permission de le capturer lorsqu'il était respecté et chassé de façon appropriée (Feit 1973 : 116-118). Si un territoire de chasse devait être utilisé durant une saison ou une année précise, les principales décisions revenaient aux « maîtres » ou aux leaders des territoires de chasse, à savoir : qui devait l'utiliser, où chasser sur le territoire, quels animaux chasser et quelle quantité de gibier ils pouvaient espérer abattre (Feit 1978 : 1139 ; 1983 : 49-50). Les leaders prenaient les décisions, les expliquaient et les légitimaient selon les signes que donnaient les animaux symbolisant leur désir d'être chassés, et selon l'anticipation des chasseurs, à savoir si une espèce pouvait être chassée davantage, ou si la chasse devait être réduite.

Les chasseurs adaptaient souvent leur chasse en considérant les effets que leur chasse précédente avait eus sur le gibier. Cela s'exprimait à travers les signes qu'ils voyaient dans les changements dans l'abondance des espèces ou la rencontre fréquente des espèces, ce qui indiquait la volonté des animaux à se faire capturer (1973 : 115-18 ; 1983 : 40, 44). Il y a coïncidence entre certains signes décrits par les chasseurs cris comme indicateurs de l'état des conditions animales et ceux identifiés par les biologistes (1973 : 117-18 ; 1978 ; 1987 : 20). Les stratégies des leaders des territoires de chasse étaient souvent efficaces pour limiter la chasse intensive du gibier le plus en demande, surtout le castor et l'orignal (1973 ; 1978 ; 1983 : 40). Cela n'était pas surprenant, car lorsqu'ils chassaient en trop grande quantité ces espèces, les effets étaient notables dans leurs chasses ultérieures. Cependant, ils ne prétendaient pas tous savoir reconnaître les indicateurs ; certains disaient que les circonstances les avaient empêchés de chasser de la manière qu'ils croyaient la meilleure. De plus, ce type de gestion n'était pas possible pour toutes les espèces. Par contre, le savoir nécessaire était à la portée de n'importe quel chasseur qui était particulièrement intéressé à certaines espèces, comme l'orignal et le castor, pendant une chasse intensive de longue durée dans la même région (1983 : 45, 47). Ainsi, les pratiques quotidiennes de la chasse de subsistance et l'utilisation de territoires de chasse étaient toutes deux liées à plusieurs formes de savoir structuré socialement, de cosmologie, de techniques de chasse, de modèles de leadership et de réciprocité sociale.

Il était raisonnable de généraliser que tous les chasseurs dans le passé pouvaient reconnaître les effets de leur chasse sur les animaux. En identifiant les changements dans les conditions du gibier, ils pouvaient en tout temps chercher les moyens d'ajuster leurs récoltes à ces conditions, tout comme les gens de Waswanipi le font présentement. J'ai conclu qu'il était donc plausible et probable que des systèmes comme ceux des territoires de chasse des Algonquiens aient été adoptés, que ce soit avant ou après l'arrivée des Européens. Les territoires de chasse facilitaient le retour ou le maintien des chasseurs sur les mêmes terres. Ainsi, ils pouvaient construire, à long terme, un savoir socialement partagé sur la condition du gibier, savoir qui était en partie basé sur le résultat des chasses précédentes. Les territoires de chasse fournissaient les moyens nécessaires pour mettre ce savoir en application. Cela, à travers le rôle reconnu du leader qui consistait à coordonner socialement les efforts de chasse d'un groupe de chasseurs, de manière à ce que la chasse soit meilleure pour tout le groupe. Ce leadership était légitimé à travers les liens personnels qu'entretenait le leader avec les animaux qui se trouvaient dans une certaine région et

à travers le pouvoir spirituel qu'il était capable de recevoir à travers ces relations. Ces relations encourageaient les autres à respecter les décisions du leader relatives à l'usage du territoire et à réduire ainsi l'intrusion et les conflits (1983 : 47).

Les véritables motivations expliquant l'adoption des territoires de chasse s'avèrent donc probablement très diversifiées. Ils pouvaient être adoptés pour rendre la chasse plus efficace, pour assurer la subsistance, pour augmenter la récolte de provisions en temps de pénurie, pour maintenir la réciprocité et la relation avec certaines personnes ou avec les animaux (1983 : 36, 58 ; 1978). Ils pouvaient aussi être adoptés pour conserver la faune sauvage ou pour exercer un droit de leadership. Toutes ces motivations ont été mentionnées par les chasseurs (1973 : 120-24 ; 1983 : 36, 37-43). À mon avis, les territoires de chasse étaient un développement plausible avant l'arrivée des Européens, car ils s'accordaient avec la logique de la chasse, de la réciprocité entre les humains et les animaux, le leadership social à divers niveaux qui font tous partie de la reproduction sociale.

Or, je reconnais aussi que chacune de ces motivations était probablement influencée par le commerce des fourrures, et qu'il était rarement possible de les documenter adéquatement ou même de les identifier clairement. En effet, les débats sur l'historique des territoires de chasse précédant l'arrivée des Européens étaient précisément liés aux effets du contexte du commerce des fourrures sur la chasse, sur les relations entre les humains et les animaux et sur le leadership. Par conséquent, argumenter que cette pluralité de facteurs rendait l'adoption des territoires de chasse plausible antérieurement à l'arrivée des Européens était une façon, d'éviter les questions non résolues dans ce débat.

Afin d'aller au-delà ou de contourner ces historiques contestés, j'ai développé un second argumentaire qui met l'accent sur les questions de subsistance comme étant le sujet où l'on retrouve probablement le plus grand consensus. Le fait que la subsistance n'était pas exclue de la culture, des symboles ou de l'histoire, m'a encouragé à croire qu'elle était un centre d'intérêt d'où pouvait émerger un large consensus. J'ai donc insisté sur le fait que les territoires de chasse pouvaient être un moyen facilitant la récolte de l'approvisionnement en période de relative « pénurie », ce qu'on nommerait aujourd'hui période à risques, en me demandant si les conditions de risques d'approvisionnement relativement élevés existaient avant l'arrivée des Européens. Je suggérais que, si tel était le cas, il était plausible de penser que les territoires de chasse aussi auraient pu exister. J'ai poursuivi en démontrant que de telles conditions auraient existé avant l'arrivée des Européens à cause des incendies de forêts (j'aborde ce sujet plus loin). En plus des arguments plus généraux présentés plus haut, j'ai aussi proposé qu'il y avait un fondement très spécifique, mais probablement largement acceptable, qui permettait de croire que les pratiques liées aux territoires de chasse auraient pu être développées et mises en pratique avant l'arrivée des Européens. En périodes de risques de subsistance, les territoires de chasse ont rendu possible l'intensification de la chasse (1983 : 58-59). Cette conclusion est compatible avec l'idée que le commerce européen des fourrures avait changé les pratiques et les notions relatives aux territoires de chasse de diverses façons, au fil du temps.

ANALYSE DES MODES DE PRODUCTION ET SÉMIOLOGIE DE LA PROPRIÉTÉ

Colin Scott développe un autre ensemble d'arguments pour les territoires de chasse précédant l'arrivée des Européens

(1979, 1986). Il montre que plusieurs formes de relations de tenure et de leadership caractérisent les pratiques de chasse de la communauté crie de Wemindji à la Baie James. La pêche estivale est organisée par foyer. La chasse et le piégeage hivernaux amènent trois ou quatre foyers à habiter ensemble sur un territoire de chasse. Les chasseurs chassent seuls ou en groupe de deux, mais tous sont sous le leadership du « maître de chasse » (« *hunting boss* », Scott 1986 : 165). Le maître a la responsabilité de promouvoir une productivité efficace pour ceux qui utilisent le territoire. S'il échoue dans ses responsabilités, ses décisions seront ignorées et son autorité sur le territoire diminuera. Cependant, un autre système d'organisation des territoires et de leadership s'applique le long de la côte sur les territoires de chasse à l'oie pendant la saison migratoire, au printemps. Ici, les « chefs de groupes » (« *shooting boss* ») dirigent et coordonnent activement des groupes de six ou sept chasseurs qui utilisent une série de baies et de terres adjacentes (il peut y avoir plusieurs de ces endroits le long de la côte qui font partie d'un territoire de chasse).

L'ethnographie de Scott sur la chasse à l'oie et les chefs de groupe démontre comment et pourquoi la coordination des chasseurs et des territoires d'oies par un chef de groupe est largement acceptée. Il montre aussi les caractéristiques générales de l'organisation sociale crie contemporaine (Scott 1986 : 169; voir aussi 1983). À Wemindji, les efforts de la chasse à l'oie sont organisés par un chef de groupe de manière à ce que la chasse soit rehaussée en évitant ou en limitant les pratiques qui mèneraient à ce que moins d'oies demeurent dans la région, ou que les oies y restent moins longtemps qu'en cas normal (Scott 1986 : 169-69). Les bienfaits du leadership et les responsabilités du chef de groupe d'aider les autres chasseurs sont des points sur lesquels il y a un large consensus.

Scott soutient que ces différents arrangements territoriaux selon les différentes saisons dépendent de plusieurs éléments caractéristiques d'un mode de production domestique : le respect du leadership informel, le regroupement fondé sur les liens de parenté et d'amitié, ainsi que l'importance donnée à l'autonomie relative des foyers (1986 : 166). Il explique les principes du système de propriété crie (1988). Une tension sociale existe entre les intérêts d'un foyer et ceux du reste de la société (Scott 1988 : 37). Dans une société qui pratique la réciprocité d'une façon générale, la valeur d'une autonomie relative des foyers est liée à leurs droits initiaux par rapport aux fruits de leur propre travail. Le droit de la collectivité de ne pas favoriser les activités d'un foyer prévaut contre les intérêts des autres foyers par l'usage, par la restriction ou l'accumulation des ressources ou des produits. La coopération des foyers dans des contextes productifs où les bienfaits collectifs sont possibles est un corollaire de ces deux principes (1988 : 38). Un troisième principe est que les droits sur la terre et autres ressources non exploitées ne peuvent être aliénés en permanence pour des avantages privés (1988 : 38). Des droits s'appliquent aux relations techniques et politiques de gestion et de partage des ressources, découlant des notions et des pratiques mentionnées précédemment. Par contre, il n'y a pas de fondement dans la notion de propriété crie qui permet à un individu de maintenir des droits exclusifs et absolus sur la terre (1988 : 40). De plus, les Crie affirment constamment que la terre ne peut appartenir à « une seule personne ».

Scott argumente que « rien dans la nature du commerce des fourrures et dans l'économie salariale et du bien-être n'aurait pu produire cette configuration spécifique de relations »

(Scott 1979 : 26). Puisque la plupart des éléments décrits sont couramment reconnus ailleurs comme ayant caractérisé les sociétés de chasseurs, il émet l'hypothèse qu'un degré considérable « d'autonomie et de continuité de la production est un mode distinct crie » (Scott 1979 : 26). Ainsi, le système culturel de propriété et les différentes pratiques liées aux territoires de chasse qui s'articulent en pratique constituent un mode de production crie. En l'absence de preuve contraire, ce mode forme une continuité avec la période précédant l'arrivée des Européens, et ainsi on devrait s'attendre à ce qu'il y ait eu des territoires de chasse dans la période avant et après la colonisation.

TERRITOIRES DE CHASSE AVANT 1750 : MODÈLES ETHNOHISTORIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX

Ces arguments proposés en faveur de l'existence des territoires de chasse chez les Algonquiens avant l'arrivée des Européens demeurent, à mon avis, convaincants. Les avantages à long terme qu'apportent l'organisation territoriale de la chasse et le leadership, les pratiques de conservation du gibier et la capacité de répondre à des besoins de subsistance urgents en utilisant un territoire de chasse pendant un certain nombre d'années afin de réduire les risques, et la cohérence de la culture crie et le mode de production domestique encore aujourd'hui, sont autant de raisons de croire que les territoires de chasse ont pu exister tout au long de la période du commerce des fourrures et antérieurement. La question n'en demeure pas moins de savoir si les preuves ethnohistoriques et écologiques de cette période appuient les conclusions auxquelles arrivent les ethnographes contemporains.

Les récits ethnographiques montrent une continuité importante dans la cosmologie, les pratiques religieuses, l'organisation sociale et les pratiques de chasse des Algonquiens du Nord (voir Krech 1999 : 204 sur la cosmologie et les pratiques religieuses; Morantz 1983 sur l'organisation sociale; et Feit, sous presse, a, sur les pratiques de chasse). Cependant, il est important de prendre en considération que le nombre de documents datant des XVII^e et XVIII^e siècles est très restreint. Ils proviennent seulement de quelques endroits, et les documents sont relativement inconsistants quant à savoir quelles pratiques de territorialité et de conservation auraient existé chez les chasseurs algonquiens du Nord. L'application de ces inférences pour les périodes antérieures reste donc difficile à déterminer dans les documents ethnohistoriques.

Demeure le défi de considérer ce que l'on peut savoir à propos des conditions générales qui auraient prévalu dans la région subarctique avant l'arrivée des Européens. Une manière d'approcher la question par rapport à cette période, et peut-être d'atteindre un consensus, est de revenir à l'idée qu'un grand épuisement, ou l'augmentation des risques, a mené vers le développement et l'adoption des territoires de chasse. Par exemple, Krech émet l'hypothèse qu'un épuisement généralisé du gibier causé par la concurrence entraînée par le commerce des fourrures était un facteur clé pour l'adoption répandue des territoires de chasse au XIX^e siècle (1999 : 186-87, 194). Certaines conditions d'épuisement significatif se produisirent-elles avant cela? En répondant à cette interrogation, je résumerai ce qui est connu de l'ethnohistoire et de l'écologie de la forêt boréale pour montrer que ce type de conditions socio-écologiques est possible.

DYNAMIQUES D'ÉCOSYSTÈMES SUBARCTIQUES : FORÊTS, INCENDIES ET ANIMAUX

J'ai utilisé précédemment (1969) des éléments connus de la dynamique de l'écosystème de la forêt boréale pour fournir des déductions utiles au sujet de certaines des conditions socio-économiques dans lesquelles vivaient probablement les Algonquiens dans la zone subarctique de la forêt boréale, à l'est de la baie James, avant l'arrivée des Européens. Je proposerai ici la possibilité que les conditions environnementales, jointes à un ensemble d'hypothèses au sujet des institutions sociales, puissent clarifier en partie les conditions d'approvisionnement et les conditions sociales auxquelles les Algonquiens faisaient face avant l'arrivée des Européens. J'ai développé un ensemble de modèles pour la région de Waswanipi au Québec (Feit 1969, 1979, 1983, 1987).

On a constaté que la plupart des forêts contemporaines d'épinettes noires du nord du Québec, qui dominent la région subarctique de Waswanipi, tirent leur origine des incendies de forêts (Gagnon et Morin 2001 : 27). Cette découverte est en accord avec les études des forestiers et des écologistes qui disent que les incendies jouent un rôle indispensable dans l'existence continue des forêts boréales de conifères. Les incendies doivent donc être incorporés comme étant une composante clé dans les histoires et les modèles d'écosystème de la dynamique des forêts boréales (voir Rowe et Scotter 1973; H.E. Wright Jr. 1974; Heinselman 1981; Pothier 2001; Gauthier *et al.* 2001). Les incendies de forêts peuvent varier considérablement dans leur intensité, leur ampleur et leur fréquence. Je m'intéresserai ici aux schémas d'occurrence des incendies intenses et de grande envergure, ainsi qu'à leurs conséquences (voir Gauthier *et al.* 2001 : 12; Sirois 1996 : 61)⁶. Les incendies intenses détruisent une plus grande quantité d'arbres, brûlent en profondeur la couche organique du sol et laissent peu d'ilots d'arbres non brûlés dans le périmètre de la zone brûlée. Par exemple, une étude se déroulant sur deux années successives sur des incendies dans la forêt boréale de l'ouest du Québec montre que, pour une des années étudiées, la zone brûlée couvrait entre un et deux tiers de la superficie délimitée par le périmètre de feu. Or, l'autre année fut marquée par des conditions particulièrement sévères, alors que la proportion des terres ravagées atteignait entre les deux tiers et 94 % (Gauthier *et al.* 2001 : 15).

Les feux intenses peuvent parfois brûler de très grandes zones. Dix pour cent des récents incendies de forêts ont brûlé plus de 200 kilomètres carrés (Gauthier *et al.* 2001 : 14; Sirois 1996 : 63-64). On considère que la coupe forestière, la protection contre les incendies ainsi que les autres procédures de gestion forestière ont contribué à réduire la taille des zones brûlées par les incendies de forêts les plus intenses des dernières décennies. Les travaux de recherche dans le domaine suggèrent aussi que les changements climatiques du nord-ouest du Québec depuis les années 1850 ont également été moins propices aux grands incendies de forêts (Gauthier *et al.* 2001 : 12). Ainsi, des incendies considérablement plus grands ont été enregistrés dans le passé. Peu de rapports d'observateurs existent sur l'ampleur des rares incendies de forêts de grande envergure, et ce, particulièrement pour les périodes éloignées. Pour le nord du Québec et les zones adjacentes en Ontario, les meilleures archives de la période précédant la gestion des incendies de forêts et la coupe forestière proviennent des explorateurs et des géologues. J.M. Bell, de la Commission géologique du Canada, a enregistré pendant l'été sec de 1901 une



La regrettée Emily Saganash étire une peau de castor alors que sa mère, la regrettée Sophie Otter et sa belle-fille, Annie Saganash, lui font la conversation (sur le territoire de chasse de son défunt beau-père, Richard Otter)
(Photo Harvey A. Feit, été 1979)

série d'incendies de forêts qui ont détruit de vastes régions de forêts du nord-est de l'Ontario. L'un d'eux brûla au moins 7 700 kilomètres carrés. Bell traversa une partie de la zone brûlée en 1904, voyageant 48 kilomètres « dans un désert d'arbres noircis » (cité par MacMillan et Gutches 1910 : 8-9). Il rapporta que tous les Amérindiens de la région avaient dû « laisser leurs territoires de chasse et aller ailleurs, loin vers l'est ou vers l'ouest, pour trouver de nouveaux endroits où le gibier vivait encore. J'étais dans le pays pendant ce terrible incendie de forêt de 1901 et je me rappellerai toujours les jours que nous avons passés dans la semi-obscurité, comptant d'heure en heure devoir se lancer à l'eau pour sauver nos vies » (J.M. Bell cité par MacMillan et Gutches 1910 : 9).

A.P. Low, lui aussi de la Commission géologique, a rapporté en 1885 avoir traversé pendant cinq jours une forêt de deuxième génération dans une zone brûlée lorsqu'il se dirigeait vers l'ouest, à partir du lac Mistassini vers la rivière de Rupert, immédiatement au nord des territoires de chasse de Waswanipi. Ses registres indiquent qu'il a traversé 257 kilomètres durant son séjour, mais la largeur de la zone brûlée n'est pas connue (voir Feit 1969 : 82). Jacques Rousseau, un biogéographe qui se trouvait dans la région au milieu du xx^e siècle, m'a confirmé l'existence de cette zone brûlée lors d'une discussion en 1968 (comm. pers.). Si cette zone brûlée était d'en moyenne

25 kilomètres de large (c'est-à-dire environ 10 % tant en largeur qu'en longueur), le périmètre de la zone brûlée aurait été d'une superficie de 6425 kilomètres carrés. Low dénote que les incendies de forêts « brûlent souvent tout au long de l'été, détruisant des milliers de milles carrés de bois d'œuvre valable au sud du bassin versant central » de la péninsule du Québec-Labrador (1895 : 361). Ainsi, des zones brûlées allant jusqu'à 7 000 kilomètres carrés ont été enregistrées dans les dernières décennies du XIX^e siècle et les premières décennies du XX^e siècle, avant que ne soient introduits la coupe forestière intensive et les services de protection contre les incendies⁷.

Un rapport de 1661 des frères jésuites Druillettes et Dablon indique que des incendies de forêts ont été observés fréquemment pendant les siècles précédents à Necouba, situé immédiatement à l'est de Waswanipi. Les Frères affirment que les incendies de forêts « sont ici fort ordinaires, pendant un mois ou deux de l'été... » (Thwaites 1898-1901, 46 : 279; cité dans Rogers 1963 : 8). Un document très ancien sur de vastes incendies de forêts provient du père jésuite de Crepieul, écrivant en 1674 à propos de la zone autour du lac Saint-Jean au sud-est de Waswanipi. Il a rapporté que l'« [o]n y remarque aussi les traces récentes que de cruels incendies ont laissées dans ces vastes forêts. Les Sauvages disent qu'ils se sont étendus jusqu'à plus de deux cents lieues » (Thwaites 1896-1901, vol. 59 : 31, cité dans Rogers 1963 : 8). Cela indique une zone, brûlée probablement par plusieurs incendies de forêts, qui s'étend approximativement sur une longueur de 965 à 980 kilomètres. Une zone brûlée de cette longueur, si elle avait une largeur moyenne de 10 à 20 kilomètres, couvrirait de 9 600 à 19 200 kilomètres carrés. Le texte suggère que la région qui a brûlé est le résultat de plus d'un incendie et que ces incendies étaient suffisamment rapprochés dans le temps et physiquement pour qu'un bout droit contigu de terre pût être décrit comme une bande de forêt brûlée distincte des zones adjacentes. C'est un événement très commun que de nombreux incendies se développent quand les conditions s'avèrent propices. En somme, des incendies de forêts aussi larges que 7 000 kilomètres carrés semblent s'être produits au cours des derniers siècles.

Le processus de régénération des forêts composées principalement d'épinettes noires et de mousses qui caractérisent les régions de Waswanipi et du nord-ouest du Québec, est très complexe à la suite d'un incendie de forêt. Le modèle que j'expose ici est basé sur la recolonisation par des espèces autres que l'épinette noire, suivie quelques années plus tard par le rétablissement d'une forêt d'épinettes noires⁸. À la suite d'incendies, plusieurs espèces d'herbes et d'arbustes apparaissent presque instantanément, grâce aux conditions appropriées, et recolonisent ainsi la zone brûlée. Sur les sites bien drainés, la croissance des jeunes arbres est souvent rétablie à l'intérieur d'une ou de quelques années; le bouleau, le peuplier, le pin gris ou l'épinette noire peuvent créer une forêt d'arbres de taille mature en vingt ou trente ans. L'épinette noire est la seule de ces espèces à croître facilement à l'ombre des premiers arbres, et capable de se reproduire. À mesure qu'elle continue de se reproduire, l'épinette noire peut devenir une espèce prédominante approximativement en cinquante ans. Entre soixante-dix et cent ans après l'incendie, la forêt mature d'épinettes noires est établie avec une composition approximativement semblable à l'ancienne. Plus tard, au fur et à mesure que l'épinette noire atteint son âge limite, on peut aussi noter un changement dans la forêt en ce qui concerne la densité et la forme des arbres, car la reproduction ne peut pas entièrement

remplacer les arbres détruits en raison de l'âge, des chablis, des insectes, etc. (Sirois 1996 : 62, 65-66). Dans les zones où la croissance de la forêt est continue, la période du développement de la forêt peut s'essouffler et des conditions de détérioration peuvent se produire à nouveau cent ou cent cinquante ans après. Par contre, diverses conditions peuvent mener à des périodes de détérioration plus longues, soit de deux cent cinquante ans ou plus. Dans les forêts vieillissantes, l'accumulation croissante de bois mort et de débris au sol augmente la probabilité qu'un incendie de forêt soit intense et qu'il se répande largement à travers les lots créés quelque cent cinquante ans ou plus auparavant par le dernier grand incendie.

Durant la séquence de développement de la végétation qui succède à un incendie de forêt jusqu'à la régénération d'une forêt mature de conifères, une succession de différentes espèces fauniques colonisent l'endroit (voir Feit 1969; et Feit 1979, annexe 9-3 pour des détails et références). Les petits herbivores et les petits carnivores à fourrure au bas de la chaîne alimentaire sont les premiers animaux à habiter de manière permanente la zone brûlée avec les arbustes. À ce stade, la région ne supporte pas encore en permanence de populations substantielles de gros gibiers en hiver, bien qu'il y ait une variété d'animaux qui utilisent le territoire temporairement, la plupart du temps en été. Le castor habite la zone en nombre considérable, alors que se développent des arbustes matures et la jeune forêt de feuillus. Tout porte à croire que le castor peut généralement maintenir ses populations dans tous les stades du développement de la forêt. Les orignaux visitent des zones qui sont au stade des arbustes et aux étapes préliminaires du développement de la forêt, mais ils résident en permanence pour la première fois dans les lots où les arbres matures sont au début de leur développement. Les populations d'orignaux sont plus nombreuses durant la période intermédiaire du développement de la forêt. Le caribou est présent seulement plus tard, dans les vieilles forêts de conifères⁹. Les poissons semblent présents à toutes les étapes, bien qu'ils puissent diminuer brièvement si la cendre souille les plans d'eau après les incendies.

La première implication de ce modèle, c'est qu'une zone brûlée ne serait pas habitable en permanence par les chasseurs algonquiens pendant les premières années après un incendie. Durant cette période, les seules sources d'approvisionnement sur lesquelles on pourrait compter dans la zone brûlée seraient le poisson et le petit gibier, mais si les poissons sont pris en grand nombre et principalement sur une base saisonnière, le petit gibier quant à lui varie fortement d'année en année. L'utilisation saisonnière d'une zone brûlée aurait été possible à l'intérieur de quelques années seulement, cependant l'occupation de la zone pendant toute l'année ne sera possible qu'après le rétablissement de la forêt et du gros gibier, comme le castor et l'orignal. C'est un processus qui peut vraisemblablement prendre au minimum une à deux décennies.

ETHNOHISTOIRE DE L'ORGANISATION SOCIALE DES ALGONQUIENS

Pour explorer les conséquences sociales des incendies de forêts, je supposerai que l'organisation sociale des Algonquiens de cette zone avant l'arrivée des Européens est fondamentalement semblable à celle décrite dans les archives ethnohistoriques du XIX^e siècle étudiées par Toby Morantz, particulièrement les caractéristiques qui sont en accord avec les résultats des recherches archéologiques. Francis et Morantz résumant les résultats archéologiques d'approximativement cent sites de la région, remontant jusqu'aux années 1980. Ces sites dévoilent



Eva Ottereyes et son fils, Johnny Grant, accrochent un castor afin de le cuire sur le feu (extrémité gauche de la photo). Une oie et un castor sont déjà en train de cuire (au camp d'Eva, sur le territoire de chasse de son défunt mari, Joe Ottereyes)
(Photo Harvey A. Feit, automne 2000)

une situation où l'on retrouve des petits groupes de chasse mobiles, comprenant plusieurs familles (deux à quatre) et des sites de campement de dix à vingt personnes (Francis et Morantz 1983 : 14). Il y a quelques sites de plus grande ampleur, comportant jusqu'à trois cents personnes, ce qui suggère des endroits de réunions d'été occupés pour une durée limitée (1983 : 14). Les sites révèlent que les gens ont exploité un éventail de ressources fauniques, incluant, dans les zones plus nordiques, le castor et le caribou (1983 : 14) ou, dans les régions plus proches du sud de Waswanipi, le castor et l'orignal.

Toby Morantz a basé son analyse approfondie de l'organisation sociale des Cris sur les registres du commerce des fourrures de la HBC de la première moitié du XIX^e siècle, alors que les Algonquiens de la région étaient engagés depuis plus de deux cents ans dans le commerce des fourrures avec les Européens. Il n'y a aucun doute que les territoires de chasse étaient en usage à cette époque (1983 : 58). Cependant, elle constate que ces données sont généralement conformes à l'information qui peut être tirée des données archéologiques de la période précédant l'arrivée des Européens. J'ai donc supposé que, si les dispositifs généraux d'organisation sociale décrits par

Morantz ont également existé durant la période avant l'arrivée des Européens, ce n'était pas le cas pour les formes spécifiques de territorialité. Morantz remarque, en accord avec les documents archéologiques, que les groupes de chasse d'hiver multifamiliaux et corésidentiels étaient communs (1983 : 61). Les commerçants dressaient des listes de personnes par famille nucléaire, mais beaucoup de références descriptives dans leurs registres laissent sous-entendre que les familles étendues étaient la norme. Les groupes commensaux chassaient parfois seuls, mais « le plus souvent le groupe corésidentiel était composé d'au moins deux unités de groupes commensaux ou plus » (Morantz 1983 : 91). La plupart des groupes corésidentiels ont démontré avec le temps une certaine stabilité, bien qu'il fût commun de réorganiser les groupes au fur et à mesure que la progéniture prenait de la maturité (1983 : 93). De plus, quand les ressources étaient rares, les groupes corésidentiels pouvaient se dissoudre en groupes commensaux. Les documents suggèrent qu'en général les relations d'importance entre les individus et le recrutement étaient basées sur l'alliance et les liens productifs, plutôt que de reposer sur la généalogie (1983 : 88). Quelques registres du commerce des fourrures « indiquent que le chef ou le leader de tels groupes était l'aîné » (1983 : 93). Morantz note qu'au XIX^e siècle, la personne qui était à la tête de la famille contrôlait les ressources du territoire de chasse (1983 : 93), et que les groupes corésidentiels « étaient évidemment associés à des territoires de chasse spécifiques, considérés comme appartenant à un individu » (1983 : 93). Je ne crois pas que c'était toujours le cas.

Les groupes qui venaient de l'intérieur des terres pour commercer aux postes de traite de la HBC sur la côte de la baie James étaient souvent composés d'individus qui voyageaient et commerçaient ensemble depuis plusieurs années. Les registres indiquent que normalement ces plus grands groupes multicorésidentiels, ou « groupes locaux », n'habitaient pas ensemble durant l'hiver (Morantz 1983 : 77). Le leadership découlait de la généalogie (1983 : 98). La taille des groupes locaux variait de deux à neuf chasseurs, et la moyenne était de six chasseurs (1983 : 96). Parmi les registres qu'elle analyse, Morantz démontre que les terres des chasseurs constituant un groupe local « étaient habituellement dans la même région approximative, sinon contiguë » (1983 : 77).

Finalement, les registres de la HBC font état de certains chasseurs comme étant le « chef » ou « chef de l'intérieur des terres », mais les registres ne sont pas clairs au sujet de leur rôle (1983 : 77). Morantz indique que, si un groupe multilocal, c'est-à-dire un macro-groupe, existait, il n'a pas été mentionné et ne constituait pas une unité économique pour le commerce des fourrures (1983 : 77). Elle conclut que le sentiment d'appartenance des grands groupes n'est pas bien défini, bien qu'il ait pu y avoir un « niveau d'organisation sociale au-delà du groupe local ». Elle arrive à cette conclusion à partir de certaines références, faites par des commerçants de la HBC, à des hommes qu'ils considéraient comme ayant un statut de « chef » plus élevé (1983 : 100-101). Les documents archéologiques, mentionnés plus haut, identifient quelques sites d'été comme étant des lieux où plusieurs centaines de personnes se rassemblaient. Il demeure incertain que ces rassemblements aient constitué un groupe (1983 : 103-4) et aucune information précise n'indique si les membres ou les individus s'identifiaient territorialement (1983 : 102).

Ainsi, avant l'arrivée des Européens, je prétends que les familles élargies étaient des groupes commensaux. Deux

groupes ou plus vivaient donc ensemble dans les groupes corésidentiels et pour une durée indéterminée, mais se divisaient et se reformaient à mesure que la progéniture grandissait ou lorsque l'état des ressources se détériorait. En tant que groupes corésidentiels, ils avaient tendance à utiliser une région commune, mais je n'émetts pour le moment aucune hypothèse au sujet du droit de tenure qui s'appliquait à la ou aux régions qu'ils utilisaient conjointement. Je suppose également que plusieurs groupes corésidentiels ont constitué ensemble des groupes locaux. Ces groupes peuvent être flexibles dans leur composition et en mesure d'incorporer de nouveaux groupes corésidentiels basés sur des alliances incluant des alliances de production. Je présume que le leadership de ces groupes est basé sur la compétence et la séniorité d'âge, ou sur la capacité de tenir un tel rôle. Les groupes corésidentiels qui composent ces groupes tendent à chasser et à résider sur des zones plus ou moins contiguës, bien qu'il n'y ait pas de droit au territoire en commun. Les groupes locaux étaient régulièrement en communication par le biais de visites tout au long de l'année et il se peut qu'il y ait eu certains endroits où ils se regroupaient à certaines saisons. Je ne fais aucune supposition au sujet du leadership, du sentiment d'identité, ou des agencements territoriaux liés à ces regroupements ou ces groupes. Nous pouvons maintenant revenir sur les conditions sociales qui suivent les incendies de forêts de grande envergure.

INCENDIES DE FORÊTS, RÉGIONS DE CHASSE, GROUPES SOCIAUX ET PÉNURIES D'APPROVISIONNEMENT

Après un incendie intensif et de grande envergure, les possibilités de survie pouvaient être très limitées pendant l'hiver suivant pour les Amérindiens qui avaient survécu. En effet, tous les habitants de la zone devaient abandonner la région intensément brûlée, où il ne restait que des « îlots » de forêts non brûlées et un nombre limité d'animaux.

Nous ne pouvons pas dire avec certitude combien de groupes corésidentiels ou locaux ont été affectés par les incendies de forêts, ou combien ont dû déménager, mais nous pouvons faire une certaine estimation des zones qui auraient pu être employées par les groupes corésidentiels avant l'arrivée des Européens. Dans les années 1960, les chasseurs pouvaient marcher l'hiver en raquettes jusqu'à environ 40 kilomètres par jour pour faire la chasse (Feit 1978) et ils disposaient du temps nécessaire pour vérifier et placer les pièges et ensuite retourner au campement. Le temps d'activité était limité par la durée réduite des jours en hiver, même si les chasseurs partaient et revenaient souvent aux périodes crépusculaires. Lorsque la chasse se déroulait au-delà de 20 kilomètres du campement – et en pratique c'était souvent à dix kilomètres de distance – les groupes avaient tendance à déplacer leurs campements ou à installer des campements provisoires plutôt que de chasser sur de longues distances à partir du même campement. Au XVII^e siècle, les Jésuites ont rapporté que les gens « levaient le camp » « [q]huant nos gens remarquons qu'il n'y avait plus de chasse à quelques trois ou quatre lieues à l'entour de nous » soit 15 à 20 kilomètres. (Thwaites 1896-2001, vol. 7 : 109 ; cité dans Gadacz 1975 : 154). Ainsi, pour un groupe de chasse corésidentiel, je suggère l'idée que ses membres pouvaient généralement chasser à l'intérieur d'une zone ayant un rayon de 20 kilomètres à partir du campement, ou jusqu'à un maximum de 1250 kilomètres carrés, bien que, dans plusieurs des cas, ils aient en réalité utilisé une zone plus petite, chassant ainsi soit dans un rayon de 10 kilomètres du campement ou un

maximum de 310 kilomètres carrés. L'étendue de la zone utilisée par un groupe pendant la saison de chasse, qui se déroulait de l'automne au printemps, était en fonction du nombre de déménagements des campements. Il est certain, d'après les histoires du début du XX^e siècle au sujet des périodes difficiles, que les groupes pouvaient se déplacer presque continuellement à la recherche de subsistance (voir Tanner 1978). Cependant, je prétends que lorsqu'il était possible de limiter le nombre de déplacements du campement, les groupes choisissaient cette option si le gibier était suffisamment abondant. Ainsi, ils entreprenaient seulement deux déménagements lors des changements saisonniers, lorsque les différentes ressources fauniques devenaient accessibles, à la période du gel et du dégel (avec chaque groupe corésidentiel utilisant donc un maximum de 930 à 3750 kilomètres carrés)¹⁰. Ainsi, je conclus qu'un incendie de forêt de grande envergure couvrait une zone plus grande que celle habituellement utilisée par un seul groupe corésidentiel et qu'il pouvait aller jusqu'à couvrir une zone en général équivalente à celle utilisée par un à trois groupes locaux, chacun constitué de deux ou trois groupes corésidentiels.

Les membres des groupes locaux qui avaient survécu à un incendie de grande envergure se trouvaient dans l'obligation d'abandonner leurs terres pour une décennie, ou peut-être plus. Si seulement une partie restreinte des terres utilisées par un groupe local était brûlée, il se pouvait que les membres du groupe puissent faire des ajustements. Par contre, pour les groupes où la zone brûlée coïncidait sensiblement avec les terres où ils chassaient, il devenait alors nécessaire d'accéder aux terres non brûlées adjacentes. Plusieurs groupes corésidentiels devaient presque assurément déménager. Ils devaient tout d'abord essayer de trouver des terres où ils pourraient survivre le prochain hiver, et puis où ils pourraient rester pour la majorité de la ou des décennies suivantes. Grâce à leur expérience d'incendies plus restreints et à leur connaissance du temps nécessaire pour la régénération de ces zones brûlées, ils savaient qu'ils auraient à faire face à une période de plusieurs années jusqu'à ce que eux, ou d'autres, aient une occasion de vivre pendant toute l'année sur les terres qui venaient de brûler.

Il est plus vraisemblable qu'ils ne trouvaient pas de terres non réclamées et qu'ils devaient se diriger vers des terres occupées. Des sections de terres non réclamées et inutilisées pouvaient être disponibles à diverses périodes, particulièrement lorsque la densité de population humaine était faible par rapport à l'abondance du gibier. Or, on peut raisonnablement présumer que les grandes zones inutilisées se faisaient rares puisqu'après plusieurs années ces terres jouissaient ensuite d'une abondance de gibier et devenaient une zone de chasse attrayante pour les chasseurs des environs. Ainsi, les terres inutilisées avaient tendance à être incorporées régulièrement dans les plans d'utilisation par les chasseurs des terres adjacentes et n'étaient pas laissées tout à fait inutilisées pendant de longues durées. Lorsque la densité de la population humaine était plus élevée par rapport à l'abondance de gibier, les grandes régions de terre ne restaient pas inutilisées pendant une durée significative.

L'intensité de l'utilisation humaine d'une zone pouvait être tout à fait variable. Néanmoins, le déplacement soudain de plusieurs groupes commensaux sur des terres adjacentes implique une augmentation significative de l'occupation humaine sur ces terres, ce qui augmente d'autant plus les besoins de subsistance et les problèmes d'approvisionnement, à savoir si oui ou non les terres pouvaient supporter une utilisation intensifiée. Là où

les conditions locales n'étaient pas prometteuses, il semble probable que quelques groupes se seraient déplacés sur des terres plus éloignées des zones brûlées, répartissant ainsi les processus de changement social.

Ainsi, à partir de ces modèles, je crois qu'on peut conclure que des périodes d'intensification de ressources locales et d'augmentation des risques d'approvisionnement ou de pénurie ont pu se produire. Ces périodes auraient été engendrées par une demande accrue de ressources de subsistance sur les terres voisines d'une zone brûlée par un vaste incendie de forêt, cette demande ayant été causée par le déplacement de groupes corésidentiels provenant d'une zone brûlée sur des terres déjà occupées. L'augmentation rapide des exigences de subsistance et des risques de pénurie sur les terres adjacentes s'étendait pendant une ou deux décennies. De tels incendies de grande envergure ainsi que le déplacement des groupes étaient des caractéristiques périodiques des régions de la forêt boréale. Les ressources n'étaient pas nécessairement rares lors du déplacement. Or, puisque les incendies de forêts et les déplacements étaient récurrents avant l'arrivée des Européens, on peut s'attendre à ce que, dans certains cas, il y ait eu des situations de pénurie des ressources fauniques, une augmentation du risque d'approvisionnement, ou encore seulement une intensification de l'utilisation des ressources fauniques.

Je suggère donc que, selon ces modèles des conditions écologiques et sociales, les territoires de chasse étaient plausibles et probables avant l'arrivée des Européens, tout comme durant le commerce des fourrures et l'ère contemporaine. Cette conclusion est compatible avec les résultats ethnologiques et ethnohistoriques, et suggère que l'existence des territoires de chasse soit plausible dans toute la région subarctique de la forêt boréale pendant une longue période avant qu'ils n'aient été décrits par les Européens.

UNE « HISTOIRE » DE TERRITOIRE DE CHASSE

Comme étape finale à ce périple où nous avons exploré les divers types de preuves et les différents argumentaires, je propose d'utiliser une partie des données acquises par les arguments ethnographiques, ethnohistoriques et socioécologiques afin de construire une « histoire » plus sociale et plus personnalisée de l'origine des territoires de chasse. Ces pratiques de tenure ont généralement été réadoptées ou redécouvertes lorsque les Algonquiens du Nord devaient faire face aux conséquences des incendies de forêts périodiques, à l'époque précédant l'arrivée des Européens, dans une région telle que celle de Waswanipi. Pour les besoins de cette synthèse, j'offre une histoire qui va au-delà des preuves, bien qu'elle soit en accord avec celles-ci.

RÉACTION AUX INCENDIES

Lorsqu'il était devenu possible de voyager sans danger, les gens s'échappaient de la zone brûlée. À mesure qu'ils recherchaient d'autres survivants et des régions intactes, ils évaluaient combien de membres de la communauté avaient péri, et quelles terres avaient été brûlées. Un des défis était de reformer rapidement des groupes commensaux et des groupes familiaux qui venaient d'être fragmentés ou avaient subi des pertes. Ce processus partait du principe qu'il fallait établir des groupes commensaux viables et potentiellement autonomes, en introduisant des individus isolés et des fragments de familles au sein des groupes commensaux existants, ou en former de nouveaux incluant au minimum des membres qui pourraient remplir les



La regrettée Emily Saganash décorant des raquettes afin de plaire aux animaux et aux esprits, sur le territoire de chasse de Richard Otter, que l'on voit à l'arrière avec sa femme, Sophie Otter, tous deux décédés (Photo Harvey A. Feit, été 1979)

rôles associés aux femmes et aux hommes d'âge adulte, considérés comme essentiels pour la viabilité d'un groupe à long terme.

En raison des valeurs de réciprocité sociale, du respect pour l'autonomie et du besoin d'information sur les terres sur lesquelles les groupes déménageaient, il est probable que les groupes commensaux se dirigeant vers les terres adjacentes non brûlées cherchaient, dans la mesure du possible, à tisser des liens avec les groupes avoisinants afin d'établir des relations d'aide à long terme. Cette démarche ne fonctionnait pas toujours. Néanmoins, la formation ou la réorganisation des groupes corésidentiels se produisait lorsque deux groupes commensaux, ou plus, cherchaient à maintenir ou à établir la forme idéale de cohabitation avec un ou plusieurs autres groupes ouverts à la coopération.

Chaque groupe corésidentiel cherchait probablement à coordonner ses décisions avec quelques autres groupes en constituant des groupes locaux. La formation de ces nouveaux groupes locaux était en quelque sorte une réponse au traumatisme et aux problèmes du déplacement précipité. Les réseaux de groupes locaux, d'une part, facilitaient les visites entre les groupes corésidentiels tout au long de l'année et, d'autre part, servaient de moyen de communication et de réseau de sécurité élargi, en même temps que les groupes s'ajustaient à un nouvel environnement social et établissaient des réseaux de coopération

avec les nouveaux voisins. Les groupes corésidentiels délogés pouvaient être incorporés à des groupes habitant déjà les zones adjacentes ou encore se joindre à d'autres groupes délogés, variant probablement de situation en situation. Dans l'une ou l'autre des situations, un ensemble de décisions sociales étaient prises et la répartition des groupes sur le territoire était effectuée soit par un effort de coordination, soit par les coïncidences que la désorganisation avait amenées ou encore par la concurrence pour la terre et la faune.

Pendant cette période, nous pourrions donc supposer que les groupes locaux et corésidentiels faisaient face à des décisions importantes concernant la façon de répondre aux besoins immédiats, de réorganiser les groupes et d'y incorporer les nouveaux membres. Ils devaient en outre établir des nouvelles relations entre les groupes déjà existants habitant à proximité, redistribuer les droits d'utilisation des terres et de la faune parmi les groupes ou les réajuster aux utilisateurs concurrents, augmenter sensiblement l'intensité de la chasse dans une zone, chasser afin d'assurer un approvisionnement aussi fiable que possible.

CONNAISSANCE, LEADERSHIP ET DROIT AU TERRITOIRE À LA SUITE D'UN INCENDIE

La complexité et l'urgence des nombreuses décisions auxquelles les gens étaient confrontés avec le temps, à mesure que la crise initiale s'estompait et que les réponses adéquates se succédaient, tendaient à conduire vers des considérations générales sur les idées et les pratiques sociales. Cela remettait en cause les questions quant à la façon de mieux vivre et de survivre dans des circonstances radicalement changeantes. Ces remises en question ne se produisaient pas nécessairement parce que les gens souhaitaient reconsidérer leurs arrangements sociaux, mais du fait même de devoir prendre une grande quantité de décisions en si peu de temps. Les groupes pouvaient trouver eux-mêmes des solutions ou se baser sur celles des autres groupes. Ainsi, le processus « ouvrait la porte » aux changements des pratiques et des normes sociales alors que, non seulement de nouvelles pratiques étaient mises de l'avant, mais également des pratiques reconnues comme ayant déjà existé, des pratiques tirées de différentes histoires ou reconnues pour être employées par d'autres groupes, ou encore des pratiques imaginées ou modifiées pour répondre aux circonstances de l'époque. Cette période était donc marquée par des changements considérables où des pratiques socio-culturelles étaient susceptibles de se développer, en dépit des tâches pressantes auxquelles devait faire face chaque groupe, tout en maintenant son désir d'autonomie.

Dans ce contexte, il y avait certes un besoin de prendre des décisions au sein de chaque groupe local, peut-être même entre plusieurs groupes locaux, au sujet des terres et de la faune qu'utiliseraient les groupes corésidentiels, de sorte qu'il n'y ait pas de chevauchement entre les différents groupes, ou que ces derniers ne se déplacent pas vers des zones déjà chassées par d'autres. Ces décisions faisaient partie d'un processus qui restructurait les groupes sociaux. La composition des groupes corésidentiels, particulièrement, était profondément reliée et façonnée par les décisions quant à savoir où les gens vivraient sur le territoire et où ils chasseraient. Les deux questions étaient souvent inséparables, puisque inviter des personnes à se joindre à un groupe corésidentiel signifiait aussi les inviter à utiliser le même territoire. Les changements au sein de l'organisation sociale constituaient ainsi une partie intégrante des



**Un camp d'hiver sur la route près de Chisasibi,
au milieu des années 1970
(Photo Harvey A. Feit)**

considérations sur les diverses formes que prendrait la répartition liée à l'accès aux terres et à la faune et qui seraient appropriées aux nouvelles circonstances des groupes. Dans ces conditions et au cours de ce processus, diverses formes de droits au territoire et de coordination de la chasse aussi bien que diverses pratiques de territoires de chasse découlant de la répartition de terres étaient testées. Pendant un certain temps, plusieurs arrangements étaient nécessairement improvisés. Or, diverses formes de coordination s'établissaient au sein des groupes qui n'étaient pas en concurrence directe.

La plupart des groupes commensaux ou corésidentiels déplacés étaient nouveaux sur les terres qu'ils occupaient désormais, ou du moins n'en avaient jamais été des occupants réguliers. Parmi les groupes qui collaboraient, il y avait un besoin perceptible de planifier ou de coordonner les décisions et les activités au sujet de l'endroit et du moment de chasser un gibier spécifique, d'une part, pour éviter les chevauchements et, d'autre part, parce que le gibier était inégalement distribué dans l'espace et le temps. Ainsi, ceux qui avaient une meilleure connaissance de la région pouvaient venir en aide aux autres et diminuer les incertitudes liées à la chasse. Une valeur considérable était attachée à la connaissance du territoire, de l'abondance de la faune et de sa répartition. Ainsi, plusieurs des groupes commensaux ou corésidentiels déplacés tentaient de s'associer et de vivre avec ceux qui connaissaient bien une région, ou encore ils tentaient d'obtenir des conseils détaillés de leur part afin d'en tirer avantage et d'y être réconfortés.

Les chasseurs qui maîtrisaient l'information sur la zone à chasser étaient tenus de prendre un certain rôle de leadership en partageant leurs connaissances, en organisant les voyages, la répartition des groupes sur le territoire et les activités de chasse. Cela permettait à ceux qui habitaient déjà la zone de mieux coordonner leurs activités avec celles des nouveaux venus. Le leadership s'avérait, d'une part, reconnu officieusement et, d'autre part, présenté et perçu comme un avantage sur les autres. Ainsi, les formes de leadership fondées sur la maîtrise de connaissances et le partage de ces connaissances étaient probablement perçues comme salutaires par ceux qui connaissaient mal les conditions locales ou qui étaient incertains des actions à poser dans des circonstances complexes.

Un tel leadership, tant qu'il impliquait la répartition des groupes sur les terres, pouvait être organisé de multiples

façons, incluant les systèmes annuels de répartition des terres ou l'acceptation de ce leadership, sur une longue durée, par des groupes utilisant à répétition les mêmes zones depuis plusieurs années. Ainsi, la répartition des terres de même qu'une variété de pratiques reliées au territoire de chasse étaient susceptibles d'émerger au sein des groupes.

Les gens prenaient certes conscience que le nombre croissant d'individus occupant nouvellement le territoire auraient probablement besoin d'y demeurer pour une décennie ou plus. Ainsi, il semblait probablement normal d'organiser la chasse afin d'intensifier les prises d'animaux avec des méthodes qui ne menaient pas à un épuisement rapide des stocks, là où c'était possible, particulièrement pour quelques-unes des espèces de gros gibiers et d'oiseaux aquatiques. En d'autres mots, une certaine forme de planification de la chasse sur plusieurs années était probablement une pratique qui émergeait à la suite d'une crise initiale, que nous appelions ou non aujourd'hui cette forme de planification de la conservation ou de la gestion. La mise en pratique du leadership fondé sur la maîtrise de l'information suppose que les groupes corésidentiels et locaux ont développé durant des années une certaine continuité et qu'ils avaient des moyens par lesquels l'accès aux terres leur était alloué pour des années.

Un système de répartition des terres est un moyen pertinent qui aurait émergé pendant cette période, s'il n'était pas déjà présent. Il procurait une configuration relativement égalitaire dans laquelle la connaissance générale du territoire et la répartition de la faune étaient valorisées et pouvaient avoir un rôle décisif dans une forme de convention collective spécifiant où chacun des groupes devait aller. Les territoires de chasse procuraient des avantages semblables, bien qu'ils exigeassent une acceptation à plus long terme du leadership et peut-être même une certaine forme d'inégalité. Les territoires de chasse auraient donc émergé également, s'ils n'étaient pas déjà présents. Les groupes habitant sur les terres vers lesquelles d'autres se déplaçaient étaient en position d'affirmer leur autorité pour prendre le leadership, et d'avoir la priorité pour assumer ce rôle. Pour les nouveaux leaders ou ceux qui l'étaient déjà, les territoires de chasse étaient le chemin vers la reconnaissance en tant que leaders. Les territoires de chasse permettaient une chasse plus intensive, et le retour aux mêmes zones à plusieurs reprises facilitait également la gestion des prises de manière à ne pas épuiser inutilement les futures récoltes. Les territoires de chasse, du moins une fois la répartition des territoires de chasse établie, permettaient de réduire les conflits entre les groupes se trouvant maintenant à proximité, bien qu'au début ils aient pu provoquer ou faire surgir des désaccords qui n'existaient peut-être pas auparavant.

Les conditions dans lesquelles ces configurations territoriales et le leadership étaient le plus susceptibles de se produire n'étaient pas continues. Elles se seraient produites à chaque siècle ou à chaque deux ou trois siècles à la suite des vastes incendies de forêts décrits ci-dessus et auraient duré pendant environ une génération. Il est impossible de savoir si les pratiques en matière de territoires de chasse changeaient ou étaient maintenues au fur et à mesure que les conditions se modifiaient au cours des décennies. Ainsi, il est fort probable que s'établissaient des territoires de chasse et qu'ils étaient probablement préférés aux répartitions annuelles de terres pour quelques groupes. Ils pouvaient être activement adoptés et préférés par les nouveaux leaders, par ceux cherchant à bien vivre dans des groupes sociaux qui avaient été récemment et

excessivement réorganisés et par ceux cherchant à satisfaire leurs besoins immédiats dans ce qui était perçu comme des circonstances difficiles qui allaient durer pendant encore un certain nombre d'années.

CONCLUSION

Les ethnographies détaillées publiées dans les années 1970 et au début des années 1980 ont eu pour effet de décrire en détail de quelle façon les territoires de chasse cris, les pratiques et notions de conservation étaient reliés par une logique et des circonstances autres que celles qui sont inhérentes au commerce des fourrures. Les études ethnographiques ont démontré de quelle façon les pratiques de tenure, l'organisation de la chasse, la relation entre les humains et les animaux, les pratiques de conservation, le leadership, les relations sociales, les pratiques religieuses et la cosmologie sont reproduits et reliés entre eux. Une fois que ces études ont montré que le territoire de chasse n'était pas une forme de propriété privée mais qu'il faisait plutôt partie d'un plus grand système de reproduction sociale algonquien, plusieurs discussions ont été entamées soutenant la possibilité que les territoires de chasse existaient avant l'arrivée des Européens, avant le commerce des fourrures, et avant même qu'ils n'aient été décrits par les commerçants et les missionnaires. Par exemple, il a été suggéré que les liens entre l'ethnoécologie religieuse, l'organisation sociale des maîtres de chasse, leurs connaissances sur le gibier et les pratiques de tenure facilitaient l'usage de la même terre durant un certain nombre d'années et la conservation du gibier. Les chasseurs discutant entre eux des conditions de la faune et de ses populations organisaient leurs plans de chasse en conséquence. La réciprocité sociale, les notions de conservation et le leadership étaient amplifiés par les pratiques territoriales de chasse. Ainsi a-t-on suggéré que les chasseurs, dans le passé, auraient probablement adopté régulièrement de telles pratiques pour une ou plusieurs de ces raisons, tant à l'époque du commerce des fourrures que précédemment, lorsque les conditions le permettaient. Il n'était donc pas certain, mais plausible que les territoires de chasse aient existé antérieurement, avant qu'ils ne soient « découverts », ou plus précisément qu'ils soient compris par les Européens.

D'autres ont proposé un argumentaire qui avait pour objectif d'établir la base d'un consensus plus large en s'attardant sur la reproduction des pratiques de chasse dans un ensemble de conditions environnementales qui auraient engendré un risque croissant d'approvisionnement ou un manque périodique de provisions. Ces conditions auraient fait des territoires de chasse un moyen plausible pour améliorer l'approvisionnement à la suite d'importants incendies de forêts périodiques à travers la forêt boréale subarctique.

Un autre élément clé était que les Cris avaient reproduit, avec toutefois des changements, des idées et des pratiques dans les rapports sociaux et sémiotiques ayant une autonomie considérable vis-à-vis le commerce des fourrures et les pratiques et connaissances dominantes des Européens. Le caractère distinct de ces pratiques suggérait une continuité probable à travers l'époque du commerce des fourrures. Cette vision était souvent supportée par des documents ethnohistoriques qui démontraient que certaines caractéristiques dominantes de la cosmologie algonquienne, de l'organisation sociale, des formes de leadership et d'une variété de pratiques territoriales s'étaient reproduites à l'époque du commerce des fourrures dès le XVII^e siècle. La vision qui suggère que les territoires de chasse

existaient probablement avant l'arrivée des Européens et à travers l'époque du commerce de fourrures, même à une période où ils n'étaient pas reconnus ou rapportés par les missionnaires et les commerçants, a ainsi été acceptée par plusieurs algonquistes, mais pas tous, dans les années 1980.

Plus récemment, Shepard Krech et, avant lui, Arthur J. Ray ont proposé que les territoires de chasse n'existaient pas, ou du moins n'étaient pas une pratique répandue, avant que les Européens n'enseignent aux Algonquistes du Nord les notions de territoires de chasse familiaux et les pratiques de conservation de la faune (Krech 1999; Ray 1975). Les documents ethnohistoriques sur les pratiques d'utilisation du territoire et de conservation du gibier apparaissent à la moitié du XVIII^e siècle, quelque soixante-dix ans avant l'introduction explicite des pratiques de la HBC dans les années 1820, attribuant ainsi les territoires de chasse et les pratiques de conservation à une influence européenne non convaincante, à mon avis (voir Feit, sous presse, a et b).

Afin de regarder plus précisément le contexte de la chasse avant les débuts du commerce des fourrures, je me suis fondé sur l'analyse des modèles de conditions écologiques et sociales avant l'arrivée des Européens. J'ai montré que l'augmentation des risques d'approvisionnement ou le manque de gibier aurait pu se produire avant l'arrivée des Européens à la suite des vastes incendies de forêts frappant périodiquement la forêt boréale. Ces incendies auraient forcé le déplacement d'un ou de plusieurs groupes locaux, constitués de plusieurs groupes de chasse corésidentiels, sur les terres des groupes adjacents. Alors que de tels changements étaient parfois facilement réalisables, ce n'était pas toujours le cas. Parfois, un besoin plus intensif de gibier ou des risques d'approvisionnement croissants, ou encore une pénurie du gibier ont pu se produire, ce que plusieurs algonquistes admettent être des conditions propices à l'élaboration et à l'adoption de territoires de chasse. Les modèles des conditions écologiques et sociales avant l'arrivée des Européens conduisent donc à des conclusions semblables à celles des analyses ethnologiques et ethnohistoriques.

Dans la dernière section de cet article, à l'aide de divers types de preuves et différents argumentaires, j'ai recréé une histoire cohérente qui décrit qu'avant l'arrivée des Européens les chasseurs algonquistes avaient probablement été confrontés aux changements causés par des vastes incendies de forêts. Les territoires de chasse furent probablement une des pratiques adoptées ou élaborées alors que les groupes tentaient rapidement de faire face à la réorganisation nécessaire à la suite d'incendies et du déplacement des groupes affectés sur des territoires déjà occupés par des groupes de chasseurs avoisinants et leur famille. Les territoires de chasse ont probablement coexisté avec d'autres arrangements de tenure entre les différents groupes. Avant l'arrivée des Européens, des conditions particulières se seraient donc produites, faisant que les pratiques de territoires de chasse auraient probablement été adoptées. Les pratiques de tenure ont probablement changé à travers les décennies. Ainsi, la conclusion la plus plausible en ce qui a trait à la territorialité algonquienne avant l'arrivée des Européens et le commerce des fourrures est qu'il y a eu utilisation intermittente de territoires de chasse, accompagnée d'autres pratiques de tenure. Cette pratique a pu se poursuivre durant la plus grande partie de la période du commerce des fourrures, quoique prenant différentes formes. Les preuves des récentes ethnographies, des documents ethnohistoriques et des modèles écologiques et sociaux avant l'arrivée des

Européens conduisent toutes à la même conclusion. Les territoires de chasse ont probablement une longue histoire, quoique interrompue, dans la région algonquienne.

Notes

1. L'expression « tenure » a été favorisée par la traductrice afin d'alléger le texte. Les formes de tenure font référence aux différents arrangements de droits sur le territoire. L'expression « droits au territoire » est aussi utilisée dans certains contextes appropriés.
2. J'utiliserai l'expression « avant l'arrivée des Européens » pour désigner la période avant l'arrivée des pêcheurs européens, des explorateurs, des commerçants et des missionnaires européens vers à la fin du XV^e siècle et plus significativement, durant la seconde moitié du XVI^e siècle et le XVII^e siècle. Dans le texte, l'utilisation des termes « Cris » ou parfois « Cris de l'Est » pour décrire les populations de la région à l'est de la baie James pendant le début du commerce des fourrures et durant la période avant l'arrivée des Européens a pour objectif de les différencier parmi les groupes plus larges d'Algonquistes du Nord et d'Algonquistes. Je fais cette distinction pour des raisons pratiques, puisque le terme « Cris » fut seulement adopté au XIX^e siècle (Morantz 1983 : 12). Comme le note Morantz, tout indique que les Cris d'aujourd'hui sont les descendants directs des populations de cette région avant l'arrivée des Européens (1983 : 14). Aussi, j'utiliserai le terme « Innu » pour les groupes appelés « Montagnais » dans la littérature historique. De plus, dans cet article, le terme « chasseur » inclut autant les hommes que les femmes.
3. Dans cet article, j'utiliserai le terme « territoires de chasse » plutôt que le terme plus traditionnel « territoires de chasse familiaux ». J'englobe ainsi une variété de pratiques en matière de tenure sur plusieurs années, incluant les formes plus ou moins formelles des territoires de chasse familiaux, les pratiques telles que les territoires saisonniers de chasse à l'oie, ou potentiellement les ententes de tenure des espaces marins. Je distingue les « territoires de chasse » des arrangements de tenure où l'utilisation d'une zone ne perdure pas explicitement au fil des ans, comme les systèmes de répartition annuelle de terres de chasse. Tous ces arrangements de tenure au niveau de la bande devraient être différenciés des territoires tribaux ou des territoires de bande macros qui étaient des zones plus grandes utilisées par des macro-groupes ou des regroupements des groupes locaux. L'expression « territoires de chasse avant 1750 » se rapporte donc à la période où il n'y a aucune description directe de l'existence des territoires de chasse, y compris la période du commerce des fourrures avant la moitié du XVIII^e siècle et la période avant l'arrivée des Européens.
4. Voir Tanner 1973, 1979, 1986; Scott 1979, 1983, 1986, 1988; Feit 1971, 1973, 1978, 1982, 1991b, 1994; Craik, 1986 et, Preston 1986 pour des ethnographies; et, Francis et Morantz 1983; Morantz 1978, 1983, 1986; et Bishop 1970, 1974, 1986, 1998 pour des ethnohistoires. Je ne discute pas ici en détail les arguments présentés par Bishop en 1986 et en 1998 parce qu'il me semble qu'ils s'appliquent plus nettement à la région plus au sud de la baie James.
5. J'ai une dette envers Richard Salisbury qui a évalué mon mémoire de maîtrise (Feit 1969) dans lequel je concluais que les territoires de chasse devaient être écartés avant le commerce européen des fourrures parce que les incendies de forêts auraient rendu impossible l'utilisation continue d'une zone sur une longue durée après chaque incendie, pendant une période de plusieurs décennies. Il m'a signalé que mes preuves sur les incendies de forêts et sur la dynamique résultante de la forêt et de la faune appuyaient la plausibilité de l'existence des territoires de chasse avant le commerce des fourrures. Il suggéra de considérer plutôt comment les chasseurs répondaient à ces conditions, et de ne pas simplement conclure que les conditions écologiques écartaient les institutions sociales. Ma recherche sur le terrain lors de mon doctorat, de 1968 à 1970,

a confirmé la suggestion de Salisbury, alors que j'en suis venu à comprendre le savoir culturel, les décisions concernant la chasse et les pratiques territoriales des Cris contemporains de Waswanipi.

6. Il est important de noter que la durée entre les incendies de forêts vastes et intensifs dans les forêts matures dont je parle est différente de celle dont parlent les forestiers. Ces derniers ont adopté le concept des « cycles du feu », qui fait référence au nombre d'années exigées pour que toute une zone, par exemple une région écologique, soit brûlée au moins une fois (Gauthier *et al.* 2001 : 12).
7. Les activités des peuples autochtones se sont avérées de plus en plus importantes pour comprendre l'ampleur et l'effet des incendies de forêt sur la végétation d'un certain nombre d'écosystèmes nord-américains, notamment les prairies, les forêts de pin du Sud et les forêts de feuillus de l'Est (Pyne 1982). Pour ce qui est des causes régulières à l'origine des incendies dans la forêt boréale, à savoir les fréquents orages saisonniers et les caractéristiques spécifiques de plusieurs espèces de conifères, elles fournissent une explication adéquate concernant la fréquence des incendies provoqués par les éclairs, bien que les humains puissent également y jouer un rôle (Lewis 1982).
8. Les incendies peuvent, dans certains cas, engendrer des conditions qui régénèrent, directement ou en passant par une étape intermédiaire, une forêt très semblable à la forêt à prédominance d'épinettes noires qui a brûlé. Dans d'autres cas, ils peuvent produire des conditions où la composition d'espèces de nouveaux arbres qui ont recolonisé la zone brûlée après l'incendie sera maintenue et où la composition initiale de la forêt ne sera pas recréée (Gagnon et Morin 2001 ; Gauthier *et al.* 2001). Le modèle que je décris est raisonnable et répond à mes objectifs parce que, si d'autres séquences sont possibles, la régénération est généralement semblable dans les premières années de recolonisation par les plantes herbacées, les arbustes et les petits arbres dans chacune des séquences possibles de régénération de la forêt. Aussi, la période sur laquelle je me focalise est celle du début de la régénération, puisque c'est la période des plus grands réajustements sociaux pour les groupes humains.
9. La caractéristique intéressante des populations de castors, comme d'autres l'ont noté, est leur potentiel de stabilité durant plusieurs étapes du développement après l'établissement de la forêt. La nourriture d'hiver du castor est l'écorce et les brindilles de la plupart des bois durs, et il utilise seulement les forêts de feuillus qui se trouvent à quelques centaines de pieds du rivage d'une rivière ou d'un lac. Généralement, les orignaux demeurent dans une zone seulement si les forêts sont assez matures pour leur fournir un abri et de la nourriture. Les caribous des bois sont des animaux qui vivent dans les forêts de conifères matures. Pendant l'hiver, ils s'alimentent généreusement de lichens arborescents et terrestres à croissance lente, qui abondent généralement dans la forêt de conifères cinquante à cent vingt ans après un incendie.
10. À titre de comparaison, je remarque qu'en 2000, à Waswanipi, un territoire de chasse a en moyenne 620 kilomètres carrés (Hayeur 2001 : 76). Cependant, les territoires de chasse sont plus grands dans d'autres communautés crie, et ils semblent s'étendre à mesure qu'on se déplace vers le nord (voir Hayeur 2001 : 76). Ils varient de 1 033 kilomètres carrés dans la zone intérieure des forêts denses à Nemiscau, à 1 618 kilomètres carrés à Mistissini, où les territoires de chasse les plus au nord s'étendent jusqu'aux forêts parsemées d'arbres seulement.

Remerciements

Cet article a été rendu possible grâce au support du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) et de Arts Research Board de l'université McMaster. Cet article a pris différentes formes au cours des années. Des versions de cet article ont été présentées antérieurement lors de colloques sur ce sujet et plusieurs de mes collègues l'ont généreusement commenté. Toutefois,

le présent article est suffisamment différent pour que je reconnaisse la contribution générale de tous ceux avec qui j'ai discuté de ces questions au cours des vingt dernières années. Je les remercie sincèrement. La présente version a bénéficié des précieux commentaires de Colin Scott et de ceux de trois critiques indispensables, Toby Morantz, Richard Preston et Adrian Tanner à qui j'adresse mes sincères remerciements. Je désire également remercier les nombreux chasseurs de Waswanipi qui, au cours des années, ont pris le temps de partager avec moi leurs connaissances en me parlant de leur façon de chasser et de respecter la terre.

Ouvrages cités

- BISHOP, Charles A., 1970 : « The Emergence of Hunting Territories among the Northern Ojibwa ». *Ethnology* 9 : 1-15.
- , 1974 : *The Northern Ojibwa and the Fur Trade: An Historical and Ecological Study*. Toronto, Holt, Rinehart and Winston of Canada.
- , 1986 : « Territoriality among Northeastern Algonquians ». *Anthropologica* Ns. 28(1-2) : 37-63.
- , 1998 : « The Politics of Property among Northern Algonquians », in Robert C. Hunt et Antonio Gilman (dir.), *Property in Economic Context*, no. 14 du *Monographs in Economic Anthropology*. Lanham, University Press of America, p. 247-267.
- BISHOP, Charles A., et Toby MORANTZ (dir.), 1986 : *Who Owns the Beaver? Northern Algonquian Land Tenure Reconsidered*. Numéro spécial d'*Anthropologica* Ns. 28(1-2).
- CRAIK, Brian, 1986 : « Making a Living in the Bush: Land Tenure at Waskaganish ». *Anthropologica* Ns. 28(1-2) : 175-186.
- DESCH NES, Jean-Guy, 1979 : *Épistémologie de la production anthropologique de Frank G. Speck*. Thèse M.A., Sainte-Foy, Université Laval.
- , 1981 : « La contribution de Frank G. Speck à l'anthropologie des Amérindiens du Québec ». *Recherches amérindiennes au Québec* 11(3) : 205-220.
- FEIT, Harvey A., 1969 : *Mistassini Hunters of the Boreal Forest. Ecosystem Dynamics and Multiple Subsistence Patterns*. M.A. Thesis. Montréal, Department of Anthropology, McGill University.
- , 1971 : « Lethnoécologie des Cris Waswanipis, ou comment des chasseurs peuvent aménager leurs ressources ». *Recherches amérindiennes au Québec* 1(4-5) : 8493.
- , 1973 : « The Ethno-Ecology of the Waswanipi Cree – or How Hunters Can Manage Their Resources », in Bruce Cox (dir.), *Cultural Ecology: Readings on the Canadian Indians and Eskimos*. Toronto, McClelland and Stewart Limited, p. 115-125.
- , 1978 : *Waswanipi Realities and Adaptations: Resource Management and Cognitive Structure*. Thèse de doctorat, Montréal, Department of Anthropology, McGill University.
- , 1982 : « The Future of Hunters Within Nation States: Anthropology and the James Bay Cree », in Eleanor B. Leacock et Richard B. Lee (dir.), *Politics and History in Band Societies*. Cambridge, Cambridge University Press, p. 373-411.
- , 1983 : « Algonkian Hunting Territories Before Contact: Evidence from Contemporary Conservation Systems and the Dynamics of Boreal Forest Ecosystems ». Communication présentée à l'International Conference on Hunting and Gathering Societies, Bad Homburg, Allemagne de l'Ouest, juin 1983 ; et à la réunion annuelle de la Société canadienne d'anthropologie et de l'American Ethnological Society, Toronto, mai, 1985.
- , 1986 : « James Bay Cree Indian Management and Moral Considerations of Fur Bearers », in *Symposium on Native People and Renewable Resource Management*. Edmonton, Alberta Society of Professional Biologists, p. 49-65.
- , 1987 : « Algonkian Hunting Territories Before European Contact: Critical Review of the History of the Arguments and of

- New Evidence from Recent Research on Sub-arctic Hunters and Environments ». Hamilton, [ms.].
- , 1988 : « Self-Management and State-Management: Forms of Knowing and Managing Northern Wildlife », in Milton M.R. Freeman et Ludwig N. Carbyn (dir.), *Traditional Knowledge and Renewable Resource Management in Northern Regions*. Edmonton, Boreal Institute for Northern Studies, and International Union for the Conservation of Nature and Natural Resources, p. 72-91.
- , 1989 : « James Bay Cree Self-Governance and Land Management », in Edwin W. Wilmsen (dir.), *We Are Here: Politics of Aboriginal Land Tenure*. Berkeley, University of California Press, p. 68-98.
- , 1991a : « The Construction of Algonquian Hunting Territories: Private Property as Moral Lesson, Policy Advocacy and Ethnographic Error », in George W. Stocking, Jr. (dir.), *Colonial Situations: Essays on the Contextualization of Ethnographic Knowledge*, vol. 7 de *History of Anthropology*. Madison, University of Wisconsin Press, p. 109-134.
- , 1991b : « Gifts of the Land: Hunting Territories, Guaranteed Incomes and the Construction of Social Relations in James Bay Cree Society ». *Senri Ethnological Studies* (Osaka) 30 : 223-268. (Numéro spécial ayant pour thème « Cash, Commoditisation and Changing Foragers », Nicolas Peterson et Toshio Matsuyama, dir.)
- , 1994 : « The Enduring Pursuit: Land, Time, and Social Relationships in Anthropological Models of Hunter-Gatherers and in Hunters' Images », in Ernest S. Burch, Jr. et Linda J. Ellanna (dir.), *Key Issues in Hunter-Gatherer Research*. Oxford, Berg Publishers, p. 321-439.
- , [sous presse, a] : « Who Taught Conservation to Whom? Myths of the Ecological Indian and of the Benevolent Expertise of Euro-Americans », in Michael E. Harkin et David Rich Lewis (dir.), *Perspectives on the Ecological Indian: Native Americans and the Environment*. Lincoln, University of Nebraska Press, 67 p.
- , [sous presse, b] : « Objectivity and Politics in Shepard Krech's *The Ecological Indian*, or the Responsibilities of Expertise », in Marc Pinkoski (dir.), *Anthropology, First Nations and Law*. Vancouver, University of British Columbia Press.
- FRANCIS, Daniel, et Toby MORANTZ, 1983 : *Partners in Furs. A History of the Fur Trade in Eastern James Bay, 1600-1870*. Montréal, McGill-Queen's University Press.
- GADACZ, René, 1975 : « Montagnais Hunting Dynamics in Historico-ecological Perspective ». *Anthropologica* Ns. 17(2) : 149-169.
- GAGNON, Réjean, et Hubert MORIN, 2001 : « Les forêts d'épinette noire du Québec : dynamique, perturbations et biodiversité ». *Le Naturaliste canadien* 125(3) : 26-35.
- GAUTHIER, Sylvie, et al., 2001 : « Les perturbations naturelles et la diversité écosystémique ». *Le Naturaliste canadien* 125(3) : 10-17.
- HALLOWELL, A. Irving, 1955 : *Culture and Experience*. Philadelphie, University of Pennsylvania Press.
- HAYEUR, Gaétan, 2001 : *Summary of Knowledge Acquired in Northern Environments from 1970 to 2000*. Montréal, Hydro-Québec. (Accessible à : hydroquebec.com/environnement/centre_documentation/pdf/pop_06_08.pdf on April 25, 2004).
- HEINSELMAN, M.L., 1981 : « Fire and Succession in the Conifer Forests of Northern North America », in D.C. West, H.H. Shugart et D.B. Botkin (dir.), *Forest Succession, Concepts and Application*. New York, Springer-Verlag, p. 374-405.
- KNIGHT, Rolf, 1965 : « A Re-examination of Hunting, Trapping, and Territoriality Among the Northeastern Algonkian Indians », in Anthony Leeds et Andrew Vayda (dir.), *Man Culture and Animals*. Washington, American Association for the Advancement of Science, Publication 78, p. 27-42.
- , 1968 : *Ecological Factors in Changing Ecology and Social Organization Among Rupert House Cree*. Ottawa, National Museum of Canada, Anthropological Papers 15.
- KRECH, Sheppard, III., 1999 : *The Ecological Indian: Myth and History*. New York, W.W. Norton & Company.
- LEACOCK, Eleanor, 1954 : *The Montagnais Hunting Territory and the Fur Trade*. Washington, American Anthropological Association, Memoir 78.
- , 1969 : « The Montagnais-Naskapi Band », in David Damas (dir.), *Contributions to Anthropology: Band Societies*. Ottawa, National Museum of Canada, Bulletin 228, p. 1-51.
- , 1971 : « Introduction », in Eleanor Leacock et Nancy O. Lurie (dir.), *North American Indians in Historical Perspective*. New York, Random House, p. 3-28.
- , 1982 : « Relations of Production in Band Society », in Eleanor Leacock et Richard Lee (dir.), *Politics and History in Band Society*. Cambridge, Cambridge University Press, p. 159-170.
- LEWIS, H.T., 1982 : *A Time for Burning*. Edmonton, Boreal Institute for Northern Studies, Occasional Publication 17.
- LOW, A.P., 1895 : « Reports on Explorations in the Labrador Peninsula Along the East Main, Koaksoak, Hamilton, Manicouagan and Portions of Other Rivers in 1892-93-94-95 ». *Canada, Geological Survey of Canada, Annual Report*, N.S. 8, Report L. Ottawa, Geological Survey of Canada.
- MACMILLAN, H.R., et G.A. GUTCHES, 1910 : *Forest Fires in Canada*. Ottawa, Department of the Interior, Forestry Branch, Bulletin 9.
- MORANTZ, Toby, 1978 : « The Probability of Family Hunting Territories in Eighteenth Century James Bay: Old Evidence Newly Presented », in W. Cowan (dir.), *Papers of the Ninth Algonquian Conference*. Ottawa, Carleton University, p. 224-236.
- , 1983 : *An Ethnohistoric Study of Eastern James Bay Cree Social Organization, 1700-1850*. Ottawa, National Museums of Canada, National Museum of Man, Mercury Series, Canadian Ethnology Service Paper 88.
- , 1986 : « Historical Perspectives on Family Hunting Territories in Eastern James Bay ». *Anthropologica* Ns. 28(1-2) : 64-91.
- MURPHY, Robert F., et Julian H. STEWARD, 1956 : « Tappers and Trappers: Parallel Process in Acculturation ». *Economic Development and Cultural Change* 4 : 335-355.
- POTHIER, David, 2001 : « Portrait de la forêt boréale québécoise ». *Le Naturaliste canadien* 125(3) : 5-9.
- PRESTON, Richard J., 1986 : « Introduction: Reflections on Territoriality ». *Anthropologica* Ns. 28(1-2) : 11-17.
- PYNE, S.J., 1982 : *Fire in America. A Cultural History of Wildland and Rural Fire*. Princeton, Princeton University Press.
- RAY, Arthur J., 1975 : « Some Conservation Schemes of the Hudson's Bay Company, 1821-50: An Examination of the Problems of Resource Management in the Fur Trade ». *Journal of Historical Geography* 1(1) : 49-68.
- ROGERS, Edward, 1963 : *The Hunting Group - Hunting Territory Complex Among the Mistassini Indians*. Ottawa, National Museum of Canada, Bulletin 195.
- , 1986 : « Epilogue: Reevaluations and Future Considerations ». *Anthropologica* Ns. 28(1-2) : 203-216.
- ROWE, J.S. et G.W. SCOTTER, 1973 : « Fire in the Boreal Forest ». *Quaternary Research* 3 : 444-464.
- SCOTT, Colin H., 1979 : *Modes of Production and Guaranteed Annual Income in James Bay Cree Society*. Montréal, McGill University, Programme in the Anthropology of Development.
- , 1983 : *The Semiotics of Material Life Among Weimindji Cree Hunters*. Thèse de doctorat, Montréal, Department of Anthropology, McGill University.
- , 1986 : « Hunting Territories, Hunting Bosses and Communal Production Among Coastal James Bay Crees ». *Anthropologica* Ns. 28(1-2) : 163-173.
- , 1988 : « Property, Practice and Aboriginal Rights Among Quebec Cree Hunters », in Tim Ingold, David Riches et James

Woodburn (dir.), *Hunters and Gatherers 2 – Property, Power and Ideology*. New York, Berg, p. 35-51.

SIROIS, P. 1996 : « Zonation de la végétation nordique au Québec: origine et dynamique », in Danielle Cantin et Catherine Potvin (dir.), *L'utilisation des forêts québécoises*. Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, p. 57-71.

SPECK, Frank G., 1915a : « Basis of American Indian Ownership of the Land ». University of Pennsylvania, University Lectures Delivered by Members of the Faculty in the Free Public Lecture Course 1914-1915. (A Pamphlet « Reprint from *Old Penn* » : 181-196).

—, 1915b : *Family Hunting Territories and Social Life of Various Algonkian Bands of the Ottawa Valley*. Ottawa, Canada, Department of Mines, Geological Survey, Memoir 70.

—, 1915c : « The Family Hunting Band As the Basis of Algonkian Social Organization ». *American Anthropologist* 17(2) : 289-305.

TANNER, Adrian, 1973 : « The Significance of Hunting Territories Today », in Bruce Cox (dir.), *Cultural Ecology: Readings on the*

Canadian Indians and Eskimos. Toronto, McClelland and Stewart Ltd, p. 101-114.

—, 1978 : « Game Shortage and the Inland Fur Trade in Northern Quebec, 1915 to 1940 », in William Cowan (dir.), *Papers of the Ninth Algonkian Conference*. Ottawa, Carleton University, p. 146-159.

—, 1979 : *Bringing Home Animals. Religious Ideology and Mode of Production of the Mistassini Cree Hunters*. St. John's, Memorial University of Newfoundland, Institute of Social and Economic Research.

—, 1986 : « The New Hunting Territory Debate: An Introduction to Some Unresolved Issues ». *Anthropologica* Ns. 28(1-2) : 19-36.

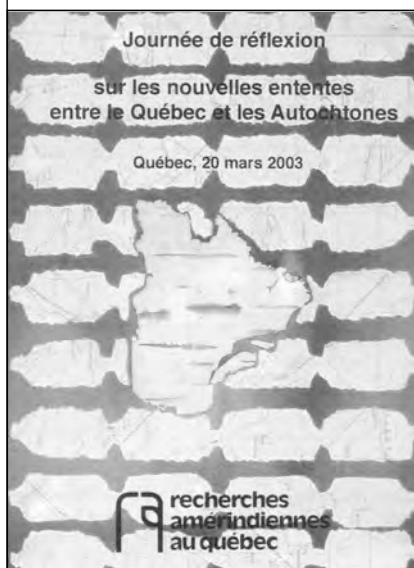
THWAITES, Reuben Gold (dir.), 1896-1901 : *The Jesuit Relations and Allied Documents*. 73 volumes. Cleveland, Burrows.

WRIGHT, H.E., Jr., 1974 : « Landscape Development, Forest Fires, and Wilderness Management ». *Science* 186 : 487-495.

hunting territories in the 19th century.

VIENT DE PARAÎTRE

« JOURNÉE DE RÉFLEXION SUR LES NOUVELLES ENTENTES ENTRE LE QUÉBEC ET LES AUTOCHTONES, QUÉBEC, 20 MARS 2003 »



Un document audiovisuel (format VHS et DVD) qui marque la création d'une nouvelle collection de documents audiovisuels
Montage vidéo (VHS et DVD) : Maurice Bulbulian
Réalisation DVD : Laurent Girouard

Les années 2002 et 2003 ont été marquées par d'âpres discussions autour des projets d'entente entre le Québec et certaines communautés innues. Le 20 mars 2003, en dehors de toute arène politique, vingt-cinq conférenciers et plus de 250 participants ont pu s'exprimer sur l'avenir des relations entre le Québec et les Autochtones.

Le captage vidéo de l'ensemble des discussions de cette journée est présenté sous forme de cinq DVD (ou de trois bandes VHS). Un outil essentiel pour mieux comprendre les négociations qu'entreprendront les communautés innues après la signature de l'Entente de principe avec le gouvernement du Québec.

DVD (coffret de 5 DVD – avec un menu de navigation permettant un visionnement sélectif de chaque atelier ou de chaque conférencier) : 149,85 \$ (+ 10,49\$ TPS, 12,05\$ TVQ et 5\$ poste).

VHS (coffret de 3 VHS) : 89,65 \$ (+ 6,29\$ TPS, 7,21\$ TVQ et 6\$ poste).

Faites parvenir votre commande accompagnée d'un chèque à :

Recherches amérindiennes au Québec
6742, rue Saint-Denis, Montréal, (Québec) H2S 2S2
Tél : (514) 277-6178 — reamqu@globetrotter.net
www.recherches-amerindiennes.qc.ca